

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

23°

ALGER

31°

TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 19 - Samedi 20 Avril 2013 - 9/10 Jumada Al-Thani 1434 - N° 252 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



## 45<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUTION DU SERVICE NATIONAL Portes ouvertes à travers le pays

Dans la période allant de 1970 à 1990, les jeunes recrues du SN ont réalisé notamment au moins 3 433 km de routes à travers le pays et plus de 146 km de lignes ferroviaires dans la région des Hauts-Plateaux,

outre leur contribution à la réalisation de la route de l'Unité africaine à travers le Sahara. A ces réalisations, viennent s'ajouter de nombreux projets nationaux d'envergure, dont le Musée central

de l'ANP, l'hôpital militaire d'Aïn Naadja, le théâtre de plein air, le Palais de la Culture (Alger), et le Barrage vert, selon les données recueillies au niveau de l'exposition consacrée à ce thème.

Page 5

## LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE : BOUTEFLIKA MET LE PAQUET !



Un hommage particulier a été rendu jeudi à Alger au Chef de l'Etat, M. Abdelaziz Bouteflika, par les ministres arabes du Travail pour les efforts qu'il déploie et le programme national de lutte contre chômage engagé par le programme quinquennal 2010-2015 pour le développement économique et social de l'Algérie. C'est ainsi que l'Organisation arabe du travail (OAT) a décerné jeudi à Alger sa plus haute distinction

au président de la République Abdelaziz Bouteflika en reconnaissance à ses efforts en faveur de la promotion du travail et de la lutte contre le chômage. Cette distinction, le Bouclier de l'OAT, a été remise au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh à la clôture de la 40<sup>e</sup> session de la Conférence arabe du travail.

Page 3

M. MOHAMED SAÏD DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION

**La couverture télévisuelle  
et radiophonique assurée  
à 95% d'ici à 2014**

Page 5



PARIS À L'ÉCOUTE D'ALGER...

**Conventions de partenariat entre  
la Radio algérienne et des radios  
communautaires basées en France**

Page 5

**SCIENCE et VIE**

## DIABÈTE

L'hyperglycémie nuit à la respiration et à la circulation

Pages 12-13

**SANTÉ**

MOHAMED OUKKAL  
(Chef de service en oncologie  
médicale à la clinique Amine Zirout,  
au CHU de Béni Messous)  
**«2 000**  
nouveaux cas de  
cancer de l'ovaire  
enregistrés  
chaque année  
en Algérie»

Page 14

**FOOTBALL**

LIGUE DES CHAMPIONS  
(8<sup>E</sup> DE FINALE ALLER)  
Aujourd'hui à 18 heures à Béjaïa,  
**JSM BÉJAÏA - ES TUNIS**

**Les Béjaouis  
doivent oser**

Page 20

**ALGER**

UNE DISPUTE CONJUGALE  
SE TERMINE EN DRAME

**20 ans  
de réclusion  
criminelle  
au mari assassin**

Page 10



## MÉTÉO 23° à Alger

### REGIONS NORD

● Prédominance d'un temps nuageux en cours de journée avec localement quelques pluies sur les régions de l'Est. Tendance orageuse probable vers les Aurès à partir de l'après-midi et en soirée. Les vents seront de secteur Est à Nord-Est (20/40 km/h). La mer sera agitée.

## 31° à Tamanrasset

### REGIONS SUD

● Temps partiellement nuageux de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili avec développement de cellules orageuses à partir de l'après-midi. Ailleurs, ciel dégagé. Les vents seront en général de secteur Est à Nord-Est (30/50 Km/H) avec soulèvements de sable locaux.

	max	23°	min	14°
Alger	max	23°	min	14°
Oran	max	21°	min	14°
Annaba	max	23°	min	12°
Béjaïa	max	17°	min	10°
Tamanrasset	max	31°	min	15°

### CE MATIN À 11H À BELOUIZDAD

### Conférence de l'UGCAA et de la commission nationale des boulanger

Al'occasion de la conférence régionale des boulanger des wilayas d'Alger, Constantine, Tizi-Ouzou, Oran, Béchar et Sétif, l'Union générale des commerçants et artisans algériens organise ce matin à 11h en son siège (18 rue Mohamed Bouldoum – Belouizdad), une conférence de presse pour clarifier les raisons qui ont motivé la grève des boulanger prévue le 23 avril prochain.

### SNC-Lavalin radiée par la BM

Dans un communiqué paru jeudi, la Banque Mondiale annonce «la radiation de SNC-Lavalin Inc. – en plus de ses 100 filiales – pour une période de 10 ans, suite à une faute professionnelle commise par cette société au Bangladesh dans le cadre du projet de construction du pont multifonctionnel du fleuve Padma et d'un autre projet financé par la Banque». Une radiation décidée suite à des enquêtes concernant des projets d'investissement financés par la BM au Bangladesh et au Cambodge. Le communiqué ajoute que cette période de dix années pourrait être ramenée à huit ans si SNC-Lavalin se conforme à certaines conditions. Le groupe canadien vient, ainsi, d'écopé de la plus longue et lourde sanction, ce qui témoigne de la gravité des faits reprochés à cette multinationale.



### NORVÈGE «Importante» découverte de pétrole en mer du Nord



Le groupe pétrolier norvégien Statoil a annoncé hier avoir réalisé une importante découverte de pétrole dans l'un de ses plus grands gisements dans les eaux norvégiennes de la mer du Nord.

Le groupe pétrolier et gazier a précisé avoir découvert entre 40 et 150 millions de barils équivalent pétrole (BEP) récupérables dans le gisement de Gullfaks, ajoutant que ces chiffres pouvaient être revus à la hausse.

La licence Gullfaks abrite déjà un des gisements pétroliers les plus importants de Norvège, en exploitation depuis décembre 1986. Statoil en détient 70%, le reliquat de 30% étant aux mains de la société de participations publiques norvégienne Petoro.

### DU 21 AU 23 AVRIL 3<sup>e</sup> Conférence internationale d'optique à Sétif



L'Institut d'optique et mécanique de précision de l'université Ferhat-Abbas de Sétif organise du 21 au 23 avril, la 3<sup>e</sup> Conférence internationale d'Optique (ICO).

Des chercheurs et universitaires d'Allemagne, Espagne, Mexique, France et d'Algérie plancheront autour des thèmes : «Les matériaux d'optique et d'énergie», «Les technologies des systèmes d'optique», «Le laser et la nanooptique».

### JEUX MÉDITERRANÉENS DE TURQUIE L'équipe nationale de voile laser en stage

L'équipe nationale de voile laser est entrée en stage pour une durée de 5 jours à Sidi Fredj. Ce regroupement s'inscrit selon M. Atbi Mohamed, président de ladite fédération dans le cadre de la préparation de l'équipe nationale de voile laser aux Jeux méditerranéens prévus en juin en Turquie.

### CE MATIN À 10 H 30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur les accidents de la route : comment endiguer ce fléau dévastateur ?



M. Yahia Belhadj-Meziane, président de l'Association algérienne des victimes des routes et ex-expert consultant de l'Onudi, Vienne, animera une conférence-débat ayant pour thème « Accidents de la route, quelle stratégie adopter, quelles actions développer pour endiguer ce fléau dévastateur? », ce matin à 10h30. Un grand nombre d'invités de différents horizons seront présents à cette rencontre.

### CET APRÈS-MIDI À 14H30 À L'INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER

### Conférence de Danièle Rousselier et Anouar Benmalek, écrivains

L'Institut français d'Alger organise cet après-midi à 14 h 30, une conférence intitulée « L'absence et l'irréparable » animée par Danièle Rousselier, Anouar Benmalek, écrivains et modérée par Philippe Lançon, critique littéraire à *Libération*. Les notions d'absence, d'irréparable forment le noyau dur des livres de ces auteurs confrontés à la perte essentielle, celle de la mère.

### SELON L'OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES L'ALGERIE COMpte 37,9 MILLIONS D'HABITANTS EN JANVIER 2013



### RELIZANE

### Dépôt de 6 658 dossiers de droit de concession d'exploitation de terres agricoles

Au moins 6 658 dossiers relatifs au droit de concession d'exploitation de terres agricoles relevant des domaines de l'Etat ont été déposés par les fellahs au niveau de l'Office national des terres agricoles (Onta) de Relizane, a-t-on indiqué auprès de cet organisme. Selon l'Office, depuis le début de l'année 2013 et jusqu'au mois d'avril courant, 5 295 dossiers déposés ont été jugés conformes aux conditions juridiques, soit un taux de plus de 93%.

### «Yema» de Djamil Sahraoui fait le tour du monde



Suite à sa participation au Festival Afrykamera qui s'est tenu en Pologne du 10 au 14 avril, le film long métrage «Yema» de Djamil Sahraoui, une coproduction AARC, Les Films de l'Olivier et Neon Production, a obtenu le prix du «Meilleur Film». Nous rappelons que le festival AfryKamera consacre le cinéma africain. La 8<sup>e</sup> édition du Festival du cinéma africain en Pologne, AfryKamera, a eu lieu à Varsovie du 10 au 14 avril 2013. Cette édition qui a pour thème «La classe internationale africaine» propose un focus spécial sur le Sénégal. «Yema» continue d'enthousiasmer les professionnels du cinéma à chacune de ses participations dans les festivals internationaux. Encore Bravo à Djamil et à son équipe.

### «Yema» sera présent aux festivals suivants :

Festival International du film oriental à Genève (Suisse). Projection le 20 avril. Arab Film Festival à Amsterdam (Pays-Bas) du 8 au 19 mai Flying Broom International Women's Film Festival à Ankara (Turquie) du 9 au 16 mai. Rencontres internationales des cinémas arabes à Marseille (France) du 28 mai au 2 juin.

Pour plus d'informations sur Afrykamera, voir leur site: <http://www.afrykamera.pl/>  
**Cordialement**  
Département Communication et Echanges Culturals

## PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

# Hommage appuyé de l'OAT au Président

**Boualem Branki**

**Un hommage particulier a été rendu jeudi à Alger au Chef de l'Etat, M. Abdelaziz Bouteflika, par les ministres arabes du travail pour les efforts qu'il déploye et le programme national de lutte contre le chômage engagé par le programme quinquennal 2010-2015 pour le développement économique et social de l'Algérie.**

C'est ainsi que l'Organisation arabe du travail (OAT) a décerné jeudi à Alger sa plus haute distinction au président de la République Abdelaziz Bouteflika en reconnaissance à ses efforts en faveur de la promotion du travail et de la lutte contre le chômage. Cette distinction, le Bouclier de l'OAT, a été remise au ministre du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh à la clôture de la 40<sup>e</sup> session de la

conférence arabe du travail.

C'est là un hommage particulier au président et à travers lui à l'Algérie pour les efforts mis en œuvre afin d'asseoir un développement économique et social équilibré, juste et créateur de richesses et de croissance. C'est également la reconnaissance de tout ce qui se fait en Algérie depuis plus d'une décennie en matière de reconnaissance des droits sociaux des travailleurs et de prise en charge de leurs besoins tant en ce qui concerne l'amélioration de leurs conditions de travail que sociales.

Le Président Abdelaziz Bouteflika avait affirmé dans son discours devant les participants à cette session qui a réaffirmé l'objectif de réduction du chômage dans les pays arabes de moitié avant 2020, toute la volonté de l'Etat algérien de prendre en charge les problèmes des jeunes, notamment le volet important de l'emploi et son corollaire, la protection sociale et le travail. Il a

également rappelé les efforts des pouvoirs publics en direction de l'amélioration du climat du travail, de l'emploi et la protection sociale. Devant les délégués des pays arabes, le président a surtout mis en exergue les grandes lignes du programme national mis en place pour l'emploi des jeunes.

"L'Algérie a toujours accordé un intérêt particulier à la promotion de l'emploi des jeunes à travers la réforme des systèmes d'enseignement et de formation afin de les adapter aux exigences du marché du travail", a-t-il dit, rappelant que «les pouvoirs publics encouragent les jeunes à investir le monde de l'entrepreneuriat, et favorisent l'investissement générateur d'emplois et de richesses dans les secteurs de l'Industrie, de l'Agriculture et des Services dans le cadre d'un plan d'action global de relance économique, de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage». Et, sur ce

volet, l'Algérie a pris un vaste programme national de prise en charge des doléances des jeunes, notamment ceux des régions du sud du pays, mais également du Nord à travers un ambitieux programme mis en place par le gouvernement. C'est dire que dans le domaine social, du travail et de la promotion de l'homme, l'Algérie reste au-devant des objectifs de développement du millénaire.

Et, à l'intention des participants à cette session, il rappellera donc tout naturellement que "l'Organisation arabe du Travail est concernée par cette réflexion. En sa qualité de force de proposition arabe, elle est en mesure d'apporter sa propre contribution en se basant sur la réalité du monde arabe".

Pour le président Bouteflika, il s'agit donc pour l'OAT "d'identifier les besoins des générations présentes et futures et de définir les priorités en en faisant des objectifs de développement durable qu'elle défendra pour qu'ils soient inscrits au titre des Objectifs du Millénaire pour le développement post-2015".

## INDUSTRIE

## Quand M. Rahmani fait du lobbying



Le ministre de l'Industrie, Chérif Rahmani, est devenu un infatigable marathonien. Pour relancer durablement l'industrie nationale et l'arrimer à la mondialisation, il a mis en œuvre une stratégie simple: faire du lobbying et ne pas hésiter à aller au-devant des patrons européens.

En fait, le patron de l'Industrie nationale veut aller vite et bien dans la reconquête et la redynamisation d'un des secteurs les plus sensibles de la croissance nationale. C'est dans cette optique qu'il a détaillé hier à Rome les grandes lignes du programme industriel national, les avantages fiscaux offerts par la législation algérienne pour les investissements étrangers et les grands projets mis sur la table par l'Algérie pour accélérer son développement. Aux adhérents du puissant patronat italien, la Cofindustrie, il a déclaré que l'Algérie veut "améliorer le climat des affaires en privilégiant l'investissement sur le long

terme. Un climat qui appelle la certitude, la sécurité, qui garantit un degré optimisé de lisibilité légale et institutionnelle, la stabilité de notre législation, de nos institutions et surtout la transparence de notre démarche, qui ne privilie que le secteur public ni le privé". Il précise pour les plus sceptiques: "l'Algérie s'est lancée dans l'amélioration du climat des affaires, car nous pensons qu'un bon climat des affaires est aussi utile que de bonnes infrastructures", et lance un appel aux patrons italiens: "une grande opportunité se présente à vous aujourd'hui, en Algérie et dans le sud de la Méditerranée. Il y a donc de l'argent à gagner en Algérie, mais aussi un avenir à construire ensemble". Depuis son installation au ministère de l'Industrie, M. Rahmani a tenu spécialement à relancer certains dossiers, et poursuivre d'autres, entamés par son prédécesseur. Mais, le fait est que le ministre de l'Industrie actuel compte mettre

## ILLIZI Plusieurs entreprises nationales pétrolières s'engagent à former des jeunes de la wilaya

Plusieurs entreprises nationales pétrolières activant dans la wilaya d'Ilizzi ont assuré de leur engagement à former les jeunes de cette wilaya à travers l'apprentissage dans les spécialités liées au domaine des hydrocarbures. Les responsables de plusieurs entreprises pétrolières ont exprimé leur disposition à assurer des formations d'apprentissage dans le domaine des hydrocarbures au profit des jeunes de la wilaya, lors d'une rencontre de concertation, présidée samedi soir par le wali d'Ilizzi, M. Ali Madoui, et consacrée à l'examen des perspectives de l'emploi dans cette wilaya et à l'application de l'instruction du Premier ministre relative au dossier de l'emploi dans le sud du pays. M. Madoui a présenté, dans ce cadre, le bilan des offres d'emploi disponibles et les observations soulevées par l'agence locale de l'emploi durant le premier trimestre de l'année en cours, en plus du bilan d'apprentissage au niveau des différentes entreprises pétrolières activant dans cette wilaya. Il a indiqué, dans ce contexte, que toutes les sociétés de sous-traitance opérant au niveau de la wilaya d'Ilizzi ont été recensées. Les responsables de l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR) ont assuré, lors de cette rencontre de concertation, que leur entreprise s'engage à aider les jeunes de la région dans les domaines de l'emploi et de l'apprentissage, à travers l'ouverture de 56 postes d'apprentissage au niveau de sept de ses ateliers, avec possibilité d'insertion de ces jeunes au terme de la durée de leur apprentissage. Les responsables de l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP) ont indiqué, pour leur part, que cette entreprise dispose de 54 ateliers au niveau de six wilayas dont celle d'Ilizzi, soulignant, dans ce cadre, «la nécessité de former ces jeunes afin de pouvoir les embaucher au niveau de l'entreprise». Ils ont fait part aussi de l'engagement de l'entreprise à assurer une qualification pour des diplômés d'universités et d'instituts nationaux, ainsi que les jeunes désireux de bénéficier d'une formation par apprentissage dans le secteur. Les responsables de l'Entreprise nationale des services des puits (ENSP) ont indiqué que l'entreprise dispose de six sites à travers la wilaya d'Ilizzi, susceptibles de permettre d'embaucher un nombre considérable de jeunes de cette wilaya, en coordination avec l'Agence locale de l'emploi.

## A L'ÉCOUTE DES PARTIS Progrès social, justice et liberté

O.L.

**FLN:** Abderrahmane Belayat, chargé de la gestion des affaires du parti du Front de libération nationale (FLN) avait salué l'installation de cette commission, la révision de la Constitution étant inscrite dans le cadre des réformes initiées par le président de la République. M. Belayat précisant que son parti avait également préconisé "un contrôle sérieux et palpable" de l'action du Gouvernement par le pouvoir législatif. Kassa Aïssi soutient que le « débat est ouvert sur tous les chapitres de la Constitution excepté les constantes nationales et les valeurs et principes fondateurs de la société algérienne. « Il est nécessaire de préserver le caractère républicain du pays », ajoute-t-il».

**MSP:** Ligne rouge à ne pas dépasser : l'article 178. Celui-ci stipule que « toute révision constitutionnelle ne peut porter atteinte au caractère républicain de l'Etat, à l'ordre démocratique, basé sur le multipartisme, à l'islam en tant que religion de l'Etat, à l'arabe, comme langue nationale et officielle, aux libertés fondamentales, aux droits de l'homme et du citoyen, à l'intégrité et à l'unité du territoire national, à l'emblème national et à l'hymne de la République ». Farouk Tifour, chargé de communication du MSP Il a noté, toutefois, qu'il aurait été judicieux de procéder à la révision constitutionnelle après l'élection présidentielle de 2014.

**Jil Jadid:** Sofiane Djilali, président du parti Jil Jadid, a estimé que les fondamentaux de la Constitution sont intouchables : l'identité nationale et le caractère républicain de l'Etat. Sofiane Djilali n'est pas contre l'amendement de tout ce qui est relatif au mode de fonctionnement des institutions de l'Etat.

**PLJ:** « Tout est à débattre sauf les « valeurs et principes fondateurs de la société algérienne à l'image de l'identité et l'unité nationale. Le régime politique, peut être révisé et amendé », mettant le doigt « sur la nécessité d'œuvrer pour l'approfondissement des libertés et l'indépendance de la justice.

**UFDS:** Son SG, Noureddine Bahbhou, a estimé que les fondamentaux de la nation doivent rester en dehors de tout débat. Le fonctionnement des institutions de l'Etat, le système politique, la question de l'équilibre des pouvoirs gagneraient à être abordés dans un débat « sincère et responsable ».

**FAN:** Djamel Benabdeslam, considère qu'il faut « un véritable changement ». Le fond de la position est marqué par la conjoncture actuelle : ébullition du front social, affaires de corruption, situation qui prévaut au niveau des frontières.

**TAJ:** Tadjamouâ amel Al-Djazaïr (TAJ) a estimé que l'installation de la commission d'experts "constitue un pas en avant sur la bonne voie et une consécration effective des réformes politiques" initiées par le président de la République dans le sens de l'édification de l'Etat de droit. L'engagement pris par le président de la République en invitant la commission à tenir compte des propositions et idées émises par la classe politique et les représentants de la société civile "est le principal garant de l'ancrage des fondements de la démocratie participative", avait souligné TAJ dans un communiqué.

**EN-Nahdha:** Fateh Rebiai avait indiqué que la commission d'experts "est une commission technique ne représentant pas les partis politiques et ne répondant pas à l'exigence consensuelle de la Constitution" mettant en garde contre les conséquences d'un quelconque mépris des propositions de la classe politique sur une réforme profonde. Rappelons que le Président Bouteflika avait lancé les réformes politiques lors du discours du 15 avril 2011 dans lequel il affirmait : « Tous les peuples, particulièrement les jeunes, aspirent au progrès social et économique et à davantage de justice et de liberté, et plus encore à une meilleure gouvernance. La démocratie, la liberté, la justice et l'Etat de droit sont autant de revendications légitimes que nul ne saurait ignorer. Notre peuple est jeune et ambitieux, d'où la nécessité de satisfaire, jour après jour, aux multiples revendications dans tous les domaines et nous sommes aujourd'hui, plus que jamais, interpellés pour opérer des réformes socio-économiques et politiques. » (Discours du 15 avril 2011). Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal met en avant quant à lui les préalables se rapportant exclusivement aux constantes, valeurs et principes fondateurs de la société algérienne qui "incarnent sa longue histoire, sa civilisation millénaire et une vision d'avenir portée par des valeurs et principes partagés par l'ensemble des citoyens algériens".

Progrès social, justice et liberté seraient-ils le tryptique de la nouvelle Constitution algérienne ?

## HANOUNE: RÉVISION DE LA CONSTITUTION La stabilité sociale et l'ouverture politique préalables à la réussite du débat

**La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louissa Hanoune, a indiqué hier à Alger que la stabilité sociale et l'ouverture politique étaient des conditions préalables à la réussite du débat sur la révision de la Constitution qui doit reposer sur les idées et les programmes.**

La stabilité sociale et l'ouverture politique sont des conditions préalables à la réussite du débat politique sur la révision de la Constitution qui doit passer par la confrontation d'idées et de programmes et non à travers les provocations et les tentatives visant à entraîner le pays dans des situations aux conséquences fâcheuses, a souligné Mme Hanoune à l'ouverture des travaux de la commission des travailleurs du parti. La réunion de la commission des travailleurs du parti, dont les travaux prendront fin aujourd'hui, permettra d'"examiner la question de la révision de la Constitution et les moyens de consacrer, à travers cette démarche, la souveraineté populaire et de rompre avec le système du parti unique", a précisé la SG du PT.



Pour Mme Hanoune, la révision de la Constitution doit également permettre d'opérer un saut qualitatif vers la promotion de la langue amazighe en créant des emplois dans le domaine de la traduction et de l'enseignement de cette langue dans tout le territoire national. Elle a, à cet effet, proposé la création d'un secrétariat d'Etat dédié à cette langue, estimant qu'une telle en-

treprise permettrait de renforcer la cohésion nationale.

Concernant l'élection présidentielle, la SG du PT a appelé à "réunir toutes les conditions d'un débat politique contradictoire", mettant en garde contre "les voix qui sément le chaos en Algérie pour justifier l'intervention étrangère".

S'agissant des préoccupations sociales des citoyens algériens, notamment en matière d'emploi, Mme Hanoune a appelé à "l'ouverture des antennes relevant de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) à travers toutes les communes des wilayas du pays".

La première responsable du PT a aussi appelé à la réouverture des entreprises publiques fermées pour créer des emplois permanents au profit des jeunes, rappelant que 1500 entreprises avaient été fermées en raison de la politique d'ajustement structurel du FMI.

Mme Hanoune a, par ailleurs, estimé que les revendications sociales des jeunes Algériens "ne concernent pas uniquement le Sud mais revêtent une dimension nationale".

## MENASRA: FRONT DU CHANGEMENT L'avenir politique « appartient aux partis forts » au service du peuple et de la patrie

Le président du Front du changement (FC), M. Abdellatif Madjid Menasra, a estimé, hier à Boumerdès, que "l'avenir politique appartient aux partis forts qui sont au service du peuple et de la patrie".

"Le peuple a crucialement besoin de formations politiques qui servent réellement ses intérêts, et répondent à son aspiration pour l'édification d'un Etat fort et cohérent", a affirmé M. Menasra lors d'un meeting

qu'il a animé à Boumerdès. Le leader du FC a exprimé sa "forte conviction" quant à "l'importance du changement et à la nécessité de remédier à la situation", relevant, au passage, que "les tentatives de noyautage de la scène politique avec la multiplication de partis ne sont pas dans l'intérêt de la démocratie".

S'exprimant à propos de la "réforme", M. Menasra considère que "la vraie réforme est celle exigée par le

peuple, et émanant de sa volonté souveraine", estimant que "tout autre conception des réformes est sans importance et ne peut être crédible, et ce, quels que soient les moyens mis à sa disposition". Abordant le projet d'amendement de la Constitution, ce responsable politique a appelé à soumettre ce projet au peuple à travers "l'ouverture des débats et d'un dialogue", car, a-t-il dit, cette démarche est de nature à faire de la présidentielle

prochaine "une réelle occasion pour la pratique démocratique tant recherchée".

Concernant l'opération d'amendement de la Constitution, M. Menasra considère qu'elle "a été soumise à un moment inopportunité", tout en relevant qu'il aurait été préférable de la soumettre "avant les dernières élections législatives, pour crédibiliser cette opération", ou, à défaut, "différer cet amendement après l'élection présidentielle".

## RND En rangs serrés en prévision du Conseil national du mois de juin

Kamel Cherif

Le Rassemblement national démocratique (RND) s'active pour préparer son 4<sup>e</sup> congrès, prévu en décembre prochain, soit avant la fin de l'année en cours. Les préparatifs pour ce congrès vont bon train, a-t-on indiqué au RND.

C'est finalement le Conseil national du parti qui tiendra sa session en juin prochain, au lieu du 4<sup>e</sup> congrès, qui devait initialement intervenir à cette date. Il s'agit de mettre en place, durant la réunion du conseil national, une commission chargée de préparer le 4<sup>e</sup> congrès.

Au RND, on indique que les préparatifs du Conseil permettent en ce moment aux militants et aux structures du parti au niveau de la base d'activer. De ce fait, les militants auront l'opportu-

tunité de se rencontrer et de débattre de la situation générale du parti, ce qui permet à cette formation politique de rester en activité.

Au cours de ces réunions, il sera question du bilan du parti au niveau de chaque wilaya et commune. La synthèse globale de ce bilan devrait être présentée en juin prochain, en prélude au 4<sup>e</sup> congrès, ajoute-t-on au RND.

Les dirigeants du parti ont fixé comme date-butoir, le mois de décembre prochain pour le congrès dans le but de doter leur formation politique de structures stables et permanentes. Les dirigeants du RND entendent ainsi se préparer aux prochaines échéances et participer de manière efficace à toutes les activités qui précéderont ces échéances. En ce sens, le RND œuvre dans le sens de maintenir sa présence sur la scène politique et dépasser toutes les divergences qui risquent de

nuire à terme au parti. C'est dans cet esprit que les préparatifs pour le Conseil national et le 4<sup>e</sup> congrès se déroulent.

L'actuelle équipe dirigeante du parti a insisté auprès de ses cadres et de ses militants de privilégier la culture de la concorde et de la réunification des rangs, convaincue que le parti ne peut être fort que par l'union et la réconciliation de tous ses militants.

Le RND connaît une situation d'instabilité depuis la démission de son secrétaire général, Ahmed Ouyahia. Ce dernier avait préféré se retirer en raison de la forte opposition à laquelle il faisait face. Il avait indiqué qu'il démissionnait par souci de préserver l'unité du parti. Ses successeurs traîvaient dans le même sens, d'où les appels de la direction à l'unité du parti et au rassemblement de ses cadres et militants autour du projet démocratique et républicain du RND.

## 45<sup>e</sup> anniversaire de l'institution du Service national Portes ouvertes à travers le pays

**La première Région militaire a célébré mardi à Blida le 45<sup>e</sup> anniversaire de l'institution du Service national (SN) par la tenue de «Portes ouvertes».**

Ces portes ouvertes, organisées simultanément au niveau de 11 centres du Service national à travers les différentes régions militaires du pays, ont été inaugurées par le directeur central du SN au ministère de la Défense nationale (MDN), le général-major Benbicha Mohamed Salah.

«Le commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), s'est toujours employé à développer et à moderniser ses équipements et structures de base à travers le pays, en vue de se rapprocher du citoyen et de lui faire connaître l'institution militaire, notamment par le biais des bureaux du Service national», a déclaré le général major Benbicha dans son allocution d'ouverture de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 23 du mois.

Intervenant à son tour, le directeur du centre du Service national de Blida, le lieutenant-colonel Belmadani Ahmed, a fait savoir que ces portes ouvertes s'inscrivent dans le cadre de la mise en application du programme de communication du MDN, visant à informer les jeunes sur les missions et réalisations du SN, et à les inciter à accomplir ce devouement national». Les visiteurs de ces portes ouvertes auront ainsi le loisir de s'informer des différents modes de formation militaire et autres entraînements spécialisés proposés aux jeunes appelés du Service



**De 1970 à 1990, les jeunes recrues du SN ont réalisé notamment au moins 3 433 km de routes à travers le pays et plus de 146 km de lignes ferroviaires dans la région des Hauts-Plateaux, outre leur contribution à la réalisation de la route de l'Unité africaine à travers le Sahara.**

national, tout en prenant, également, connaissance des plus importantes réalisations accomplies par les jeunes appelés sous les drapeaux.

Entre la période allant de 1970 à 1990, les jeunes

recrues du SN ont réalisé notamment 3 433 km de routes à travers le pays et plus de 146 km de lignes ferroviaires dans la région des Hauts-Plateaux, outre leur contribution à la réalisation de la route de l'Unité africaine à travers le Sahara. A ces réalisations, viennent s'ajouter de nombreux projets nationaux d'envergure, dont le musée central de l'ANP, l'hôpital militaire d'Aïn Naadja, le théâtre de plein air, le Palais de la Culture (Alger), et le Barrage vert, selon les données recueillies au niveau de l'exposition consacrée à ce thème.

A ces réalisations viennent s'ajouter de nombreux projets nationaux d'envergure, dont le musée central de l'ANP, l'hôpital militaire d'Aïn Naadja, le théâtre de plein air, le Palais de la Culture (Alger), et le Barrage vert, selon les données recueillies au niveau de l'exposition consacrée à ce thème.

Ouzou, Aïn Defla et M'sila, dans l'attente de l'ouverture d'un 7<sup>e</sup> bureau à Médéa durant l'année en cours, sachant qu'ils sont au nombre de 31 à l'échelle nationale.

ment au moins 3 433 km de routes à travers le pays et plus de 146 km de lignes ferroviaires dans la région des Hauts-Plateaux, outre leur contribution à la réalisation de la route de l'Unité africaine à travers le Sahara. A ces réalisations, viennent s'ajouter de nombreux projets nationaux d'envergure, dont le musée central de l'ANP, l'hôpital militaire d'Aïn Naadja, le théâtre de plein air, le Palais de la Culture (Alger), et le Barrage vert, selon les données recueillies au niveau de l'exposition consacrée à ce thème.

● Le Centre du Service national de la première Région militaire de Blida compte six (6) bureaux annexes ouverts progressivement depuis 2009 à Chlef, Bouria, Djelfa, Tizi-

Bouria, Djelfa, Tizi-</

## ALGÉRIE - UE

### L'Algérie veut des relations avec l'UE basées sur une meilleure circulation des personnes et des marchandises

L'Algérie veut construire des relations de bon voisinage avec l'Union européenne (UE) basées sur une «meilleure» circulation des marchandises, des idées et des personnes entre les deux rives de la Méditerranée, a indiqué mercredi à Alger un responsable du ministère des Affaires étrangères.

«Si nous voulons construire des relations de bon voisinage, il faudrait qu'il y ait une meilleure circulation des marchandises, des idées et des personnes entre les deux rives de la Méditerranée», a précisé le directeur de la coopération avec l'UE et les institutions européennes au MAE, Ali Mokrani.

M. Mokrani intervenait lors d'une rencontre de consultation organisée par le Conseil national économique et social (CNES) avec la société civile (associations, organisations professionnelle et syndicale) autour de la Politique européenne de voisinage (PEV) rénovée.

«Nous pensons, au niveau du gouvernement, que l'UE a une obligation, dans le cadre de l'Accord d'association Algérie-UE, de nous accompagner par le transfert technologique, des bons pratiques et des investissements», a-t-il affirmé, ajoutant que l'Algérie veut, également, avoir une relation «mutuellement bénéfique» avec le partenaire européen avec lequel elle peut discuter sur «un pied d'égalité».

S'agissant de la communauté nationale en Europe, il a indiqué que l'Algérie veut que «cette communauté ait les mêmes droits et le même statut que les citoyens européens», tout en espérant que son économie «s'insère dans celle méditerranéenne et apporte sa contribution à la construction de cette zone méditerranéenne de libre échange».

«Cette rencontre vise à vous écouter (société civile), parce que nous voulons avoir vos idées et vos contributions et comment vous voyez cette relation avec l'UE dans le cadre de cette politique de voisinage avec des priorités à mettre en œuvre sur 3 ans et 5 ans», a-t-il dit à l'assistance.

La rencontre de concertation avec les acteurs de la société civile a été organisée par le CNES pour les associer à l'élaboration du plan d'action dans le cadre de la mise en œuvre de la PEV rénovée.

Le plan d'action se traduit par des documents conjointement signés par l'Union européenne et le pays partenaire d'une durée de 3 à 5 ans. Signataire d'un accord d'association avec l'UE en 2002, entré en vigueur en 2005, l'Algérie n'a pas adhéré à la PEV, lancée en 2003, la jugeant «contraignante» notamment en matière de politique intérieure des pays voulant y souscrire et sur le chapitre de la libre circulation des personnes.

Un processus de consultations a été lancé au cours de l'année 2010 pour revisiter la PEV et l'adapter au nouveau contexte régional et aux besoins des partenaires.

L'Algérie a participé au processus de révision de la PEV où elle a demandé l'inclusion de principes directeurs liés à la souplesse, à la formulation des plans d'action sur la base de la demande et non de l'offre.

Sur la base de cette révision, l'Algérie a décidé d'engager des discussions exploratoires avec l'UE, la première s'est tenue à Alger et la deuxième à Bruxelles au cours de laquelle, les deux parties ont procédé à un échange de vues sur un avant-projet de plan d'action proposé par la partie européenne.

À l'issue de cette réunion, les deux parties ont convenu de poursuivre le processus de discussions d'un projet de plan d'action consolidé lors de la 3<sup>e</sup> session qui se tiendra à Alger au cours du premier semestre 2013.

**APS**

## ALGÉRIE - INDE

### M. Sellal reçoit le ministre des Affaires étrangères de la République de l'Inde

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a reçu mercredi le ministre d'Etat aux Affaires étrangères de la République de l'Inde, Edappakath Ahamed, qui effectue une visite de travail en Algérie, ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué.

La rencontre a porté sur «l'état d'évolution des relations bilatérales et a, par ailleurs, permis d'explorer les voies et moyens en vue de faire progresser la coopération et la diversification des échanges et de consolider davantage le partenariat entre les deux pays», a précisé la même source.

Les questions internationales d'intérêt commun ont été également abordées lors de cette audience, a ajouté le communiqué. Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a reçu jeudi à Alger le ministre d'Etat aux Affaires extérieures de la République de l'Inde, chargé de l'Asie de l'Ouest et de l'Afrique du Nord, Edappakath Ahamed, qui effectue une visite de travail en Algérie.



## ALGÉRIE - KOWEÏT

### M. Ould Khelifa rencontre la ministre koweïtienne des affaires sociales

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa a reçu jeudi à Alger la ministre des affaires sociales koweïtienne, membre du conseil de la nation de l'Etat du Koweït, Mme Dikha Ayad Rachidi, a indiqué un communiqué de l'APN.

La rencontre a été mise à profit pour examiner l'état et les perspectives des relations historiques privilégiées ainsi que les moyens de les hisser aux plus hauts niveaux, a ajouté la même source. L'occasion était pour les deux responsables de passer en revue l'expérience des deux pays dans le domaine

parlementaire et en matière de consécration de la démocratie à travers notamment la promotion de la participation de la femme aux assemblées élues.

Au volet de la coopération parlementaire, il a été convenu d'approfondir la concertation entre les parlementaires algériens et koweïtiens sur les questions d'intérêt commun par l'échange de visites. Les deux parties ont considéré que les groupes d'amitié parlementaire dans les instances législatives des deux pays constituaient le cadre idoine pour le développement de cette coopération.

## FRANCE - ALGÉRIE

### Lancement d'une commission juridique internationale «Paris-Alger»

Une commission juridique internationale «Paris-Alger» visant notamment au rapprochement entre les avocats des Barreaux des deux capitales a été lancée mercredi soir depuis Paris, a-t-on constaté. Selon la bâtonnière du Barreau de Paris, Christianne Férel-Schuhli, qui a mis sur pied la Commission, l'objectif essentiel de cette dernière est de croiser les regards en termes de culture juridique, mais aussi de faire du Droit comparé et de réfléchir à la manière d'harmoniser cette approche.

«Aujourd'hui, il y a une volonté forte de construire, de conforter un partenariat efficace. Et, à travers cette commission, il s'agira de voir comment faire pour rapprocher les avocats des deux pays et de développer les affaires entre eux», a-t-elle dit, lors de la cérémonie de lancement de la Commission. Intervenant devant un parterre composé essentiellement de juristes, le principal animateur de la Commission, M<sup>e</sup> Chems-eddine Hafiz, a souhaité, avec l'implication positive des services de l'Ordre des avocats du Barreau de Paris, que cette Commission ouverte «Paris-Alger» intensifie les échanges entre les deux rives de la Méditerranée «dans tous les domaines du Droit». Dans son «projet» de programme de cette commission, il a an-

noncé la tenue, chaque six semaines, de rencontres entre juristes sur des thématiques précises, citant, à titre d'exemple, les contrats d'expatriation en Algérie, le droit de la famille, les investissements étrangers en Algérie, le droit algérien des hydrocarbures, la propriété intellectuelle en Algérie. L'avocat franco-algérien a indiqué que ces rencontres seront ouvertes tant aux avocats ayant un lien avec l'Algérie, qu'à l'ensemble des acteurs de la société civile qui s'intéressent aux relations bilatérales entre la France et l'Algérie : chefs d'entreprises, experts comptables, économistes, financiers, magistrats, juristes, universitaires, étudiants, etc.

M<sup>e</sup> Emmanuel Pierrat, membre du Conseil de l'Ordre des avocats de Paris, a signalé que la mise sur pied de la Commission «Paris-Alger» intervient pour donner corps à la convention signée en 2003 entre les Barreaux de Paris et d'Alger. «Cette convention n'a malheureusement pas été suivie d'effet et une réunion en décembre dernier entre des avocats parisiens et algériens a permis de relancer l'idée de créer une commission internationale juridique internationale», a-t-il expliqué. Comme première action «concrète» entre les deux Barreaux, M<sup>e</sup> Pierrat a annoncé la mise en commun,

d'ici juin prochain, des bases de données des Barreaux de Paris et d'Alger, et la mise sur place au Barreau d'Alger d'une formation continue. «L'Algérie devrait être la destination phare du Barreau de Paris», a-t-il préconisé. La Commission «Paris-Alger» est la 18<sup>e</sup> du genre au Barreau de Paris qui compte aussi des commissions thématiques ayant en charge l'étude des différentes spécialités du Droit. Elle est la première du genre entre un pays du Maghreb et le Barreau de la capitale française, qui dispose d'une Commission Maghreb regroupant les avocats ayant des «affinités, des relations d'affaires ou d'influence» avec les confrères des pays du Petit Maghreb que sont le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Quatre Barreaux d'Algérie (Alger, Constantine, Oran et Tlemcen) sont, depuis des années, jumelés avec des institutions similaires en France, dont celui de Paris, ce dernier étant lié à la fois à Alger, mais aussi à ceux de Marseille et de Montpellier.

Inscrit au Barreau de Paris depuis 1991, M<sup>e</sup> Hafiz mène une activité intense dans l'Hexagone puisqu'il a créé en 1995 l'«Association des avocats algériens de France» et en 2000 l'«association Euro-Maghreb des avocats de droit des affaires».

**Le ministre de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication, M. Moussa Benhamadi, a plaidé, jeudi à Alger, pour l'amélioration de la qualité de service pour le citoyen et la garantie d'un marché concurrentiel loyal dans son secteur.**

«Le nouveau projet de loi devra permettre d'améliorer la qualité de service pour le citoyen et garantir un marché concurrentiel loyal», dans le secteur de la Poste et TIC, a estimé Benhamadi lors d'une journée parlementaire organisée par la commission de Transport et Télécoms de l'Assemblée populaire nationale (APN) sous le thème «Développement des TIC en Algérie».

En parallèle à cette nouvelle loi, le ministère est sur le point de finaliser les procédures juridiques relatives à la loi sur les marchés électroniques, la loi relative aux données à caractère personnel, la loi sur le commerce électronique, et enfin la loi portant sur la protection des enfants contre les dangers de l'internet, a souligné le ministre.

Dans ce cadre, Benhamadi a rappelé que le gouvernement avait octroyé un prêt à Algérie Télécom d'une valeur de 115 milliards DA, dans le but d'améliorer ses réseaux en fibres optiques, et de raccorder les communes, dépassant les 1 000 habitants pour les wilayas d'importante population, et les localités dépassant les 400 habitants pour les wilayas à petite population.

## TIC: Benhamadi plaide pour l'amélioration du service et la garantie d'un marché concurrentiel loyal



Dans la loi de finances complémentaire 2013, le gouvernement compte également consacrer une enveloppe financière supplémentaire d'une valeur de 140 milliards DA pour renouveler et sécuriser les équipements, le réseau télécoms dans toutes les régions du pays et le système du haut débit, a souligné Benhamadi.

Dans un autre cadre, le ministre a rappelé que le gouvernement a adopté une «stratégie claire pour encourager la concurrence et l'innovation, en créant des Cyberparcs dans le but de mettre en relation l'Université avec le monde économique et industriel».

Le Cyberparc de Sidi-Abdellah d'Algier compte plus de 50 porteurs de projets innovateurs, 15 entreprises en cours de création viendront renforcer les 50 déjà existantes.

Un Cyberparc est opérationnel dans la wilaya de Ouargla et un autre est en cours de création dans la même wilaya. Les wilayas d'Annaba et d'Oran auront également leur cyberparc qui sont en voie de réalisation. Par ailleurs, l'installation d'un Observatoire des Télécoms et des TIC, prévue par la loi, permettra

l'évaluation continue de l'évolution des indicateurs de la Poste et des TIC, de même que les efforts fournis à l'échelle nationale pour bâtir une société de l'information. Elle permettra également de mettre fin aux insuffisances liées au secteur, a souligné le ministre. L'avant-projet de loi, régissant les activités de la Poste, les Télécoms, ainsi que les TIC, sera présenté à l'APN la semaine prochaine, a-t-il fait savoir. Ce projet de loi apportera des amendements à la loi du 5 août 2000, fixant les règles générales régissant la Poste et Télécoms, qui a permis à l'Algérie d'acquérir une expérience considérable, comparée à des expériences internationales», a estimé le ministre, soutenant la nécessité de créer un environnement juridique et organisationnel de la société de l'information.

«Comme nous l'avons annoncé devant la commission du transport et des télécoms, nous présenterons tous les trois mois un récapitulatif des réalisations de notre secteur pour que les députés puissent suivre l'évolution et l'amélioration des qualités de service pour le citoyen relative à la Poste et aux TIC», a conclu le ministre.

## EDUCATION

### Un milliard de dinars pour rattraper les insuffisances enregistrées dans les établissements scolaires

Un montant d'un milliard de dinars a été réservé, en prévision de la rentrée 2013-2014, par le ministère de l'Education nationale pour rattraper les insuffisances enregistrées dans certains établissements scolaires, a indiqué mercredi à Batna le directeur des équipements et des infrastructures du ministère. Les actions prévues dans ce cadre concerneront l'exécution de travaux d'entretien des équipements et des systèmes de chauffage, notamment, afin d'éliminer les problèmes rencontrés par les établissements au début de cette année scolaire, a précisé M. Khodja Djilali au cours d'un séminaire régional de deux jours ouvert mercredi à Batna, consacré aux préparatifs de la prochaine rentrée scolaire. Les efforts sont déployés par le ministère pour assurer une «rentrée stable» sur les plans

des infrastructures et de l'encadrement, et pour offrir aux élèves les meilleures conditions de scolarisation, a ajouté M. Khodja.

Le séminaire qui réunit les responsables du secteur activant dans 18 wilayas de l'Est du pays, aborde les questions des infrastructures à réceptionner, les effectifs attendus et l'encadrement des différents paliers. Un point doit également être fait sur les pressions exercées sur palier secondaire et les solutions proposées pour les atténuer. Trois sous-directeurs centraux au ministère de l'Education nationale, des directeurs de wilayas et des chefs des services chargés de l'organisation scolaire, de la programmation et du suivi, ainsi que des personnels participent à cette rencontre.

## CONFÉRENCE ARABE DU TRAVAIL

### Engagement à œuvrer pour la réduction de 50% du taux de chômage d'ici 2020

Les participants à la 40<sup>e</sup> session de la conférence arabe du travail ont exprimé, jeudi à Alger, leur engagement à intensifier les efforts pour réduire de moitié le taux de chômage d'ici 2020.

Les pays arabes expriment leur engagement à œuvrer pour l'intensification des efforts visant à améliorer les conditions d'emploi au profit des jeunes diplômés, et la réalisation des objectifs du pacte arabe de l'emploi, à travers la réduction de moitié du taux de chômage d'ici 2020, lit-on dans le communiqué final de la rencontre.

Les participants ont également souligné la nécessité d'accorder un intérêt particulier à l'emploi dans les programmes et politiques de développement national en garantissant les chances optimales d'emploi aux jeunes diplômés.

Ils ont, en outre, mis l'accent sur l'imperatif d'adapter l'enseignement et la formation aux besoins des économies arabes en main d'œuvre, en veillant à investir dans l'économie du savoir qui constitue le meilleur moyen de réaliser le développement global et durable a également été soulignée.

Par ailleurs, les pays arabes ont réitéré leur appel en faveur de la complémentarité arabe dans toutes les filières économiques, à savoir l'industrie, l'agriculture, les services et le développement des échanges interarabes, de manière à donner un contenu concret à l'action interarabe et à renforcer la coopération entre les pays arabes.

L'importance du travail dans ses dimensions humaine, civilisationnelle, économique et sociale et en tant que moteur du développement global et durable a également été soulignée.

## PARLEMENT La couverture télévisuelle et radiophonique assurée à 95% d'ici à 2014

Les projets d'extension de la couverture télévisuelle et radiophonique programmés ou en cours permettront d'assurer la couverture de 95 % du territoire national à fin 2014, a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd.

Répondant à une question d'un membre du Conseil de la nation sur la nécessité de doter les stations d'émission radio et télévision dans le sud du pays d'équipements et de moyens de transport permettant d'assurer la couverture de toute la région, le ministre a souligné que «la stratégie du secteur de la communication en matière d'audiovisuel vise à moyen et long termes à assurer la couverture télévisuelle numérique et radiophonique terrestre de toutes les régions du pays, notamment celles du sud».

Rappelant que ces régions reçoivent les programmes radiophoniques des pays voisins, il a insisté sur la nécessité de «créer des radios locales dans les différentes wilayas du pays».

M. Mohamed Saïd a, dans ce cadre, rappelé qu'un plan de révision du réseau de couverture radiophonique et télévisuelle dans les wilayas du sud était en cours d'élaboration, soulignant «la généralisation de la couverture télévisuelle numérique à travers ces wilayas avant la fin de l'année».

Le ministre de la Communication a également annoncé «la couverture prochaine de trois zones enclavées de la wilaya d'Illizi par les réseaux radiophonique et télévisuel en exploitant l'énergie solaire».

Il a, dans ce contexte, rappelé que le nouveau siège de la radio régionale d'Illizi, inauguré récemment, était doté de «moyens techniques modernes».

Mettant en exergue l'intérêt accordé par les pouvoirs publics au secteur audiovisuel, M. Mohamed Saïd a fait savoir qu'une grande partie de l'enveloppe financière de 8,68 milliards de dinars allouée à la mise en œuvre du programme complémentaire de développement du sud avait été consacrée à la réalisation de projets de couverture radiophonique et télévisuelle des régions du sud». Le ministre a, dans ce contexte, annoncé que cinq nouvelles stations de télévision seront ouvertes prochainement dans les wilayas d'Illizi, Ghardaïa, Tindouf, Adrar et El-Oued, pour s'ajouter aux «deux centres régionaux déjà existants à Ouargla et Béchar», en plus du lancement prochain d'un projet similaire à Tamannasset.

D'autres projets d'infrastructures de base de stations et de centres de radio et télédiffusion et de réalisation de sièges techniques et administratifs relevant de l'entreprise de Télédiffusion d'Algérie (TDA) sont également prévus dans les régions du sud.

La Conférence arabe du travail a débuté le 15 avril, en présence de délégations venues de 20 pays arabes représentant les trois parties à la production (gouvernement-syndicat-patronat).

La rencontre a également réuni quelque 600 participants, dont les ministres arabes de l'emploi et des affaires sociales et les représentants d'unions et d'organisations arabes et internationales activant dans le domaine de l'emploi et du marché du travail.

APS

## DÉVELOPPEMENT LOCAL:

**«Rôle important de la société civile dans la proposition de solutions»**

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Abdelkader Ouali, a mis l'accent, mercredi soir à Naâma, sur l'importance du rôle de la société civile pour trouver des solutions afin d'impulser le développement économique local.

S'exprimant lors d'une rencontre avec les représentants du mouvement associatif local, M. Ouali a appelé la société civile à s'impliquer en aidant les autorités locales et les différents secteurs à dégager de véritables perspectives d'investissement privé dans les secteurs économique et agricole au niveau de la wilaya.

Il a invité les associations actives et renfermant des compétences locales à formuler des propositions concrètes qui renforcent les programmes de développement publics, afin de dynamiser les différents secteurs d'activités, notamment dans les segments créateurs d'emplois.

M. Ouali a souligné la contribution de la société civile au contrôle, à la suggestion de solutions, à l'encouragement de l'esprit entrepreneurial et l'investissement dans cette région aux fortes potentialités, ainsi que le changement des mentalités des jeunes pour ne plus compter uniquement sur la fonction publique et les programmes publics de développement. «Ce sont là des leviers susceptibles de donner une impulsion à l'action de développement local», a-t-il dit.

Pour leur part, les représentants de la société civile ont soulevé une série de préoccupations en rapport notamment avec l'emploi, l'accès au foncier et le logement, dans le cadre de l'instruction du Premier ministre, M. Abdellmalek Sellal, relative à la gestion du dossier de l'emploi dans les wilayas du sud du pays.

Ils ont également appelé à l'amélioration des prestations en matière de santé, notamment par un renforcement de l'encadrement médical spécialisé, l'amélioration des conditions de scolarisation en zones nomades, la prise en charge du problème des crues cycliques d'oueds et l'ouverture d'une Cour de justice dans la wilaya.

M. Ouali a souligné, à cet égard, l'importance de l'ouverture de canaux de communication et de concertation constructive pour trouver des solutions à ces problèmes.

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales doitachever jeudi sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection des opérations de délivrance du passeport biométrique et de numérisation de l'état-civil, au niveau des services administratifs, dairas et communes, de Naâma, Mécheria et Ain Sefra.

# EAU

## Réalisation de 20 projets pour assurer l'AEP à 2 millions d'habitants l'été prochain

**Le ministre des ressources en eau, M. Hocine Necib, a affirmé jeudi à Alger que son secteur a mis en place un dispositif de suivi pour parachever la réalisation de 20 projets au niveau national pour assurer l'approvisionnement en eau potable (AEP) à plus de 2 millions d'habitants avant le mois de Ramadhan prochain.**

En marge d'une séance consacrée aux questions orales du Conseil de la Nation, le ministre a fait savoir que des efforts ont été déployés pour garantir l'approvisionnement en eau potable durant l'été. Il a ajouté à ce propos qu'un dispositif de suivi a été mis en place dans le but de parachever la réalisation de près de 20 projets destinés à l'approvisionnement de plus de 2 millions d'habitants en eau potable, notamment dans les régions qui connaissent un déficit à l'instar de Médéa. M. Necib a salué les «grand efforts» consentis par le gouvernement pour assurer l'électrification des stations afin d'éviter les coupures en eau potable durant l'été. A une question sur la quantité disponible d'eaux usées épurées et leur utilisation dans l'irrigation, le ministre a indiqué que le secteur souhaitait récupérer 1,2 milliard de mètres cubes au niveau national d'ici 2014.

Pour atteindre cet objectif, le nombre des stations d'épuration devrait augmenter à 251 structures après le parachèvement du plan quinquennal en cours (2010-2014).

Evoquant les projets réalisés par son secteur en matière d'utilisation des eaux usées épurées qui ont concerné 7 wilayas jusqu'à présent, M. Necib a souligné que plusieurs études seront menées pour collecter les eaux usées épurées en vue de les utiliser dans l'irrigation de 25 000 hectares au niveau de 10 wilayas et approvisionner le complexe sidérurgique d'El Hadjar. Une série de mesures légales et réglementaires a été prises par le secteur pour une meilleure prise en charge de ce volet, a ajouté le ministre.

Le premier responsable du secteur a évoqué l'opération pilote de réalisation de stations de traitement naturel des eaux usées. 100 unités sont inscrites au



programme au titre de la loi de Finances complémentaire 2013, a-t-il indiqué.

Il a également annoncé la réalisation de projets en collaboration avec la Belgique, l'Espagne et les Etats-Unis en matière d'utilisation des eaux usées notamment dans l'agriculture.

## ROUTES

**M. Ghoul insiste sur les impératifs d'imbrication et d'agencement dans la réalisation des routes**

Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, a insisté, jeudi à Blida, sur la nécessité de réaliser les différents types de routes de «manière agencée et imbriquée entre elles», afin d'insuffler une dynamique au développement.

«Afin de faciliter la circulation des personnes et des marchandises et, partant, de favoriser l'essor du développement, il importe de prendre en considération les impératifs d'agencement et d'imbrication dans la réalisation des autoroutes, des routes nationales, des chemins de wilaya, des chemins vicinaux et des pistes», a souligné M. Ghoul, en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Dans ce contexte, le ministre a expliqué que la démarche de son secteur au niveau de la wilaya de Blida vise trois objectifs consistant en son raccordement aux wilayas limitrophes, à travers la réalisation de voies express et routes nationales, à l'instar de la liaison entre la localité de Bougara et El Omaria (Médéa).

Le deuxième objectif a trait à la réalisation de routes de désenclavement de zones rurales pour en développer l'agriculture et stimuler la fixation des populations. La troisième finalité recherchée est de mener, dans le périmètre urbain



de Blida, des actions d'aménagements urbains, articulées autour d'une panoplie d'ouvrages d'art et de voies d'évitement, dans le but de rendre fluide la circulation.

Auparavant, M. Ghoul avait procédé au lancement du projet de réalisation d'une voie d'évitement de la ville de Meftah d'une longueur de 17 km pour une autorisation programme de 2 175 829 021,37 DA. Le délai de livraison de ce projet est

fixé pour décembre 2014. De même qu'il a été procédé au lancement des travaux de réalisation d'une bretelle devant relier le CHU Frantz Fanon à l'autoroute Est-Ouest, d'une longueur de 3,5 km, afin de contourner le centre-ville de Blida, siège d'un trafic dense.

A El Afroun, le ministre a donné le coup d'envoi pour la réalisation d'une voie de 6,2 km permettant de joindre le pôle universitaire de la localité à l'autoroute Est-Ouest.

Par ailleurs, un aperçu a été donné au ministre sur une étude de réalisation de quatre trémies au niveau des principaux axes routiers de la ville de Blida.

Le réseau routier de la wilaya de Blida se constitue de 1313 km, dont 36 km d'autoroutes, 262 km de routes nationales, 295 km chemins de wilaya et 695 km chemins vicinaux.

## CONFÉRENCE ARABE DU TRAVAIL:

**Appel au développement des ressources humaines**

Les participants à la 40ème session de la conférence arabe du travail ont préconisé, jeudi à Alger, la mise en œuvre des programmes de développement des ressources humaines et l'intensification des investissements dans les secteurs de l'Education et de la formation. Les conféren-

ciers ont appelé au terme de leurs travaux à mettre en avant "le rôle de la ressource humaine dans le développement durable" précisant que le développement nécessitait "un environnement démocratique et une liberté intellectuelle". Ils ont, par ailleurs souligné la nécessité de redyna-

miser le rôle de la société civile dans la mobilisation de l'opinion publique sur les questions du développement global et durable. Concernant les législations au sein des pays arabes, les participants ont souligné l'impératif de développer les législations socio-économiques à même d'en-

courager la compétitivité et de réunir les conditions nécessaires au secteur privé.

Ils ont également plaidé pour l'élargissement de la protection sociale à tous les secteurs y compris le secteur informel préconisant l'organisation d'un sommet arabe consacré à l'examen

des questions liées à l'emploi et au chômage dans les pays arabes.

De son côté, le ministre de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale a demandé d'introduire dans les recommandations les objectifs du millénaire pour le développement post-2015.

APS

**GUELMA****Les structures de l'Ecole des sous-officiers d'intendance à même d'assurer une «excellente formation»**

**Le commandant de l'école des sous-officiers d'intendance de Guelma a affirmé, jeudi, que les structures et les moyens dont dispose cet établissement lui permettent d'offrir une «excellente formation» et de former des hommes capables de réaliser une «gestion compétente».**

Au cours d'une visite guidée à cette école, le colonel Zaïdi Djerboua a ajouté que l'établissement «œuvre à faire évoluer les capacités des stagiaires et à actualiser leurs connaissances dans leurs spécialités respectives».

Cette école assure également la formation et le perfectionnement de sous-officiers de pays amis de l'Algérie dans le domaine de l'administration militaire, dans le cadre des programmes de coopération de l'état-major de l'Armée nationale populaire, a encore ajouté le colonel Djerboua.

L'établissement assure également une formation militaire de base et une formation spécialisée aux stagiaires contractuels, a-t-il ajouté, notant que l'école offre aussi une possibilité de perfectionnement aux sous-officiers



actifs de la direction centrale de l'intendance, des commandements des forces et des directions et services centralisés du ministère de la Défense nationale.

Les spécialités enseignées aux sous-officiers, formés pour l'aptitude militaire professionnelle des niveaux 1 et 2, sont le budget, les finances, la gestion, les approvisionnements, le secrétariat et les ressources humaines, en plus d'autres spécialités de formation assurées pour la justice militaire.

L'incorporation des universitaires, des bacheliers et des jeunes justifiant du niveau de la troisième année secondaire s'effectue en fonction des conditions requises, dans la transparence et en toute équité pour l'ensemble des jeunes du pays, a assuré le même officier.

La visite guidée a permis de découvrir les différents pavillons de formation, les moyens modernes utilisés, la riche bibliothèque de l'école et les laboratoires des langues.

**KHENCHELA****«Portes ouvertes» sur l'Ecole des sous-officiers d'active de Khencela**

Une manifestation «Portes ouvertes» sur l'Ecole des sous-officiers d'active de Khencela a été ouverte mercredi au siège du centre territorial d'information de l'Armée nationale populaire, suscitant un vif intérêt auprès des jeunes.

Les jeunes visiteurs se sont notamment intéressés aux procédures d'intégration de l'Ecole et des conditions de formation qui y sont offertes.

La manifestation qui se poursuivra jusqu'à vendredi prochain, a été ouverte par le colonel Ahmed Amiroche, commandant de la 5<sup>e</sup> zone de défense aérienne du territoire qui a inscrit cette action de communication dans le cadre de la stratégie de proximité adoptée par l'institution militaire. Le commandant de l'Ecole des sous-officiers d'active de Khencela, le colonel Saâd Tahari, a souligné, de son côté,

que l'objectif est également de présenter cet établissement qui constitue une des pièces maîtresses de la formation militaire de base.

Les stagiaires y reçoivent, a précisé le colonel Tahari, une formation de qualité, conforme aux méthodes modernes et avec des moyens pédagogiques intégrant les technologies nouvelles qui habilitent les élèves à poursuivre leur formation au sein des différentes écoles d'application.

Ces Portes ouvertes présentent notamment aux visiteurs les différentes phases de la formation assurée par cette école qui a accueilli sa première promotion de candidats pour le certificat professionnel militaire 2<sup>e</sup> degré en septembre 1994.

**MOSTAGANEM****Un plan d'aménagement pour un pôle touristique et agricole d'excellence en 2030**

Le directeur régional de l'Agence nationale d'aménagement du territoire, M. Ali Benseddik, a appelé, mercredi à Mostaganem, tous les acteurs dont ceux de la société civile à adopter le plan d'aménagement du territoire «qui fera de la wilaya un pôle touristique et agricole d'excellence à l'horizon 2030». M. Benseddik a souligné, lors d'une rencontre consacrée à la présentation des résultats de la première phase du plan d'aménagement de Mostaganem, que ce plan d'évaluation et de diagnostic prend en considération la spécificité de cette wilaya à caractère agricole et touristique par excellence, outre la pêche qui lui confèrent de devenir à l'avenir une région des plus attractives des investissements à l'échelle nationale. La wilaya de Mostaganem recèle d'im-



portants atouts naturels et d'infrastructures, a ajouté ce responsable, chargé de la concrétisation de ce schéma, lors de cette rencontre à la

l'Aménagement du territoire, de l'environnement et de la ville, les membres de l'exécutif de wilaya et des représentants de la société civile.

Il a souligné, dans ce sens, que Mostaganem est un pôle touristique et universitaire lui facilitant de devenir en 2030 une métropole.

Ce plan met en relief la diversité de la wilaya en termes de ressources, l'importance de sa frange maritime, sa proximité de l'autre métropole qu'est Oran et du pôle pétrochimique d'Arzew. M. Benseddik a affirmé que la prochaine phase devra concerner deux variantes sur l'avenir du développement de la wilaya qui seront soumises aux décideurs pour en retenir une selon les objectifs tracés et entamer la troisième phase de ce projet.

APS

quelle ont pris part la directrice générale de l'Agence nationale d'aménagement et d'attractivité des territoires relevant du ministère de

**TIARET****Une production de 5,5 millions qx de céréales prévue**

Une production de 5,5 millions de quintaux de céréales toutes variétés confondues est prévue à Tiaret durant la campagne de moisson-battage de l'actuelle saison agricole, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule d'information de la wilaya.

Les prévisions présentées par le directeur des services agricoles lors d'une réunion préparatoire de la campagne moisson-battage, tablent sur une récolte de 1,8 million qx de blé dur, 1,1 million qx de blé tendre, 2,2 millions qx d'orge et 168 000 qx d'avoine.

Tous les préparatifs nécessaires à la réussite de cette campagne ont été passés en revue lors de cette rencontre, notamment ce qui concerne le matériel mobilisé pour cette opération, les points de collecte et les moyens de transport.

Il s'agit de 831 moissonneuses-batteuses pour une superficie globale de 320 000 ha, de 39 points de collecte répartis sur 25 communes, soit une capacité totale de 2,5 millions qx. Le wali de Tiaret, M. Mohamed Bousmaha a instruit les chefs de dairas, les présidents d'APC pour travailler en concertation avec les directions concernées et les coopératives de céréales et légumes secs pour appliquer les mesures prises notamment en matière de recensement des points de stockage, leur aménagement et le prolongement des heures du travail.

Le directeur des services agricoles a affirmé que la dernière campagne labours-semaines a été un succès par le semis de plus de 320 000 ha de semences, 59 000 qx d'engrais, soulignant que la pluviométrie a atteint une moyenne de 370 mm pour une durée de 84 jours.

**BOUMERDÈS**  
**Relogement de 120 familles à Zemmouri**

Cent vingt (120) familles d'un bidonville remontant à l'époque coloniale, ont été relogées, mercredi, dans des logements neufs à la cité Zaâtra, de la banlieue de Zemmouri, à l'est de Bousmaha. L'opération d'emménagement de ces familles vers leurs nouvelles demeures, réalisées dans le cadre du programme national d'éradication de l'habitat précaire, a démarré dans la matinée dans de «bonnes conditions», a indiqué à l'APS M. Kamel Nouicer.

Près d'une centaine d'agents communaux et une vingtaine de camions ont été mobilisés pour le bon déroulement de cette opération, qui a également vu l'engagement de matériel et engins divers en vue de la démolition du bidonville dès sa libération par ses occupants, a fait savoir ce responsable.

Une fois libérée, l'assiette foncière de ce bidonville, estimée à 2 ha, sera destinée à l'implantation d'un nombre important de logements, inscrits au titre d'un programme de 1 600 unités de différents types, destinées à cette commune, a encore signalé M. Nouicer. Le chef de la daïra de Bordj Menaiel a, aussi, fait cas de l'entame «depuis jeudi dernier de la remise des clés aux bénéficiaires des 160 logements sociaux, attribués en janvier dernier au niveau de la commune de Bordj Menaiel». «La ville, également, procédera au lancement du chantier de 1200 logements de différents types, à travers la commune, suite à la levée d'un ensemble de contraintes qui retardait ce projet», a-t-il ajouté.

## TRAFIG D'ARMES 3 Algériens et 2 Tunisiens écroutés à Annaba pour trafic d'armes de guerre

Trois Algériens et deux Tunisiens ont été placés mercredi sous mandat de dépôt pour «trafic d'armes de guerre» par le tribunal de Annaba, a-t-on appris de source judiciaire. Ces cinq individus avaient été arrêtés en début de semaine dernière par la Gendarmerie nationale dans la localité de Lahdada, dans la wilaya de Souk Ahras, alors qu'ils étaient en possession de 30 armes automatiques et d'un lot de jumelles à infrarouge, a précisé la même source.

Le démantèlement de ce réseau de trafic d'armes est le fruit d'une enquête minutieuse menée par des éléments du groupement de Gendarmerie nationale de la wilaya de Annaba qui ont réussi, dans le cadre de l'extension de la compétence, à infiltrer ce groupe, a indiqué la même source.

## EL EULMA Un repris de justice arrêté pour trafic de drogue

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire d'El Eulma ont procédé dernièrement à l'arrestation d'un repris de justice impliqué dans un trafic de stupéfiants et qui faisait l'objet d'une condamnation par contumace de 12 ans de prison. L'opération est intervenue suite à des informations ayant trait à la présence d'un individu recherché par la police pour son implication dans un trafic de stupéfiants. Repéré au niveau de la cité «coopérative» d'El Eulma, le suspect a été placé sous surveillance policière ce qui a permis son arrestation en flagrant délit en possession de 2 980 comprimés psychotropes et une importante somme d'argent. L'enquête a par ailleurs révélé que l'individu interpellé faisait l'objet d'un mandat d'arrêt pour trafic de drogue. Présenté devant le procureur de la république, le mis en cause a été placé en détention provisoire.

## SÛRETÉ NATIONALE Récupération de 226 véhicules volés durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2013 grâce à l'utilisation de la technologie

Les forces de police sont parvenues à récupérer 226 véhicules volés et à arrêter 148 personnes impliquées durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2013, grâce à l'utilisation de la technologie, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn).

Toutes les personnes impliquées ont été présentées devant la justice «sur la base des dossiers avec preuves irréfutables qui ont mené à leur présentation devant le parquet», a indiqué la même source, soulignant le rôle «des nouvelles technologies» dans la réalisation de ce genre de résultats. Dans ce sens, la Dgsn a pris «plusieurs mesures préventives pour mettre fin au phénomène» de vol de voitures, a souligné le directeur de la communication et des relations publiques à la Dgsn, le commissaire divisionnaire Djilali Boudala.

Parmi ces mesures, le même responsable a cité l'équipement des forces de police de moyens technologiques modernes, à l'instar du système LAPI (lecture automatisée des plaques d'immatriculation) qui a permis le démantèlement de plusieurs réseaux spécialisés dans le trafic de voitures. Il s'agit, selon lui, d'un appareil placé sur le toit du véhicule de patrouille qui permet la lecture des plaques d'immatriculation des voitures et leur identification. Le responsable a, en outre, souligné «de souci de la Dgsn de renforcer la présence de patrouilles «intelligentes» dans les places publiques, avec «l'intensification des opérations de contrôle et de pointage de véhicules sur les routes, notamment au niveau des points où des vols de véhicules ont été signalés».

## UNE DISPUTE CONJUGALE SE TERMINE EN DRAME 20 ans de réclusion criminelle au mari assassin

A.Ferrag

**L'affaire a été jugée en session criminelle en ce mois d'avril 2013, au tribunal d'Alger.**

Les faits remontent au 22 mai 2011, Kamel, 37 ans, père de deux enfants, couvait un secret de plus en plus lourd à porter jusqu'à cette matinée du 22 mai 2011, à 11h plus précisément. Soupçonnant sa femme d'adultére une dispute éclate entre les deux époux.

Kamel, qui se senti bafoué dans sa dignité, décide de s'expliquer une fois pour toutes avec Karima.

Il la presse de questions quant à sa fidélité et l'oblige à divulguer le nom de son amant. Karima nie tout, son mari prend alors son couteau et lui assène un coup au ventre. Touchée au niveau du rein droit, Karima essaie de rejoindre la porte.

Mais elle est vite rattrapée par son mari qui lui donne un second coup au niveau du rein gauche et deux autres à l'avant-bras droit. Kamel ne s'arrête pas là. Pris par une folie meurtrière, il la



tire vers lui et l'égorge. Le sang gicle de partout, un véritable abattoir. Kamel ferme la porte, lave son couteau et change son pantalon maculé de sang.

Pendant ce temps, Amine, l'aîné des enfants rentre au domicile familial. Arrivé devant la chambre, il trouve sa mère

étendue sur le dos, gisant dans une mare de sang, la tête tranchée. Alertés par les cris du jeune garçon, les voisins arrivent et avertissent la police qui arrête Kamel. Le jour du procès, Kamel est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

## SELON UN BILAN DE LA GENDARMERIE NATIONALE 48 morts et plus de 800 blessés dans des accidents de la route en une semaine

Quarante-huit (48) personnes ont trouvé la mort et 830 autres ont été blessées dans 503 accidents de la route survenus à travers le territoire national durant la période allant du 9 au 15 avril 2013, selon un bilan des services de la Gendarmerie nationale rendu public mercredi.

Par rapport à la période précédente, les unités de la Gendarmerie nationale ont relevé une baisse du nombre d'acci-

dents (-26), de blessés (-225) et de morts (-9). Concernant le nombre d'accidents, la wilaya d'Oran arrive en tête avec 32 accidents, suivis de la wilaya de Batna avec 24 accidents et de la wilaya de Mostaganem avec 19 accidents, a précisé la même source. Les principales causes de ces accidents sont l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, la négligence des piétons et le non-respect de la distance de sécurité.

## DROGUE Saisie de 12 quintaux de kif traité à Naâma et El Bayadh en moins de deux semaines

Près de douze (12) quintaux de kif traité en provenance du Maroc ont été saisis par les services des Douanes à Naâma et El Bayadh, annoncé jeudi un responsable à l'administration des douanes.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la 6<sup>e</sup> conférence des cadres des douanes, M. Neghar Aïssa, chef de l'inspection des Douanes à Naâma, relevant de la direction régionale des

Douanes de Béchar, a indiqué que l'inspec-

tion a saisi mercredi 40 kg de kif traité et deux véhicules à El Bayadh.

Le chef de bande qui introduisait la drogue en Algérie à partir du Maroc a été arrêté, selon le responsable.

L'inspection des douanes de Naâma qui couvre les wilayas de Naâma et El Bayadh a saisi, le 3 avril dernier en collaboration avec les services de l'armée, 11,52 quintaux de kif traité dans la wilaya

de Naâma en provenance du Maroc, a rappelé M. Neghar. Les services concernés ont saisi la drogue à bord d'un véhicule immatriculé à l'étranger et ont procédé à l'arrestation du chef du réseau criminel, a ajouté la même source.

Selon M. Neghar, la valeur des quantités de kif traité saisies depuis début avril dans les wilayas de Naâma et El Bayadh s'élève à près de 120 millions de DA.

## AFFAIRE D'ATTEINTE AUX MŒURS À ANNABA Des peines de 3 à 10 ans de prison requises

Des peines de 3 à 10 ans de prison ont été requises par le ministère public, dans la nuit de jeudi à vendredi au tribunal d'Annaba (600 km à l'est d'Alger), à l'encontre des huit personnes inculpées pour une affaire d'atteinte aux mœurs impliquant un ressortissant français.

Il a été requis au cours de ce procès qui se déroule à huis clos, 10 ans de prison à l'encontre de trois accusés, en l'occurrence Jean-Michel Baroche (67 ans), de nationalité française, principal accusé, de S.A., un élue de la commune d'Annaba, et de B.R., médecin-gynécologue.

Le procureur a également demandé au tribunal, à l'issue de son réquisitoire, deux peines de 5 ans de prison pour A.E., une fonctionnaire de la wilaya et M.Y., médecin, ainsi que trois peines de 3 ans d'emprisonnement pour B.Y., médecin, K.H., médecin et N.S., chauffeur.



Ces huit personnes sont poursuivies dans cette pour once chefs d'inculpation parmi lesquels «production et diffusion de films pornographiques, incitation à la débauche, viol, détention de drogue et non-dénonciation de crime».

L'affaire remonte au mois d'avril 2012 lorsqu'une des victimes, une jeune fille, avait déposé plainte auprès des services de la Sécurité nationale, dénonçant l'existence d'un réseau d'atteinte aux mœurs, avec à sa tête un ressortissant français, patron d'une pseudo-agence de mannequinat.

Une douzaine de victimes de ce réseau, dont deux mineures au moment des faits, et 23 témoins devaient être entendus lors de ce procès à l'ouverture duquel la presse a été priée de quitter la salle d'audience à la demande de la défense.

APS

## FMI

# Le G24 appelle les pays avancés à agir plus vigoureusement contre leur crise financière

**Le G24 a appelé jeudi les pays avancés à agir davantage pour dissiper les incertitudes et affermir la croissance, tout en exprimant leur préoccupation par la fragilité de la reprise mondiale en raison des difficultés dans la zone euro et aux Etats-Unis.**

Al'issue de sa réunion tenue à Washington à la veille de l'ouverture de la réunion de printemps du FMI et de la Banque mondiale, ce groupe, dont l'Algérie est membre, a exhorté les pays avancés à prendre en compte les rebondées négatives pour les pays émergents et les pays en développement des politiques monétaires non conventionnelles, notamment sur l'inflation, et de la volatilité des flux de capitaux et des cours des matières premières.

«Bien que l'action des pays avancés et des pays émergents et en développement ait réduit les risques à court terme, nous demeurons préoccupés par la fragilité et le rythme de la reprise mondiale en raison des difficultés et incertitudes qui persistent dans de nombreux pays avancés, dont la zone euro et les Etats-Unis», a-t-il souligné.

Il a également soutenu que la croissance des pays émergents et en développement reste robuste, en dépit des contre-performances des pays avancés.

## Réforme du FMI et quotes-parts

Abordant la question de la réforme du FMI, le G24 a réaffirmé l'importance de donner suite aux engagements pris dans le cadre de la réforme de 2010 des quotes-parts et de la gouvernance



du FMI afin d'asseoir la crédibilité des efforts engagés pour rehausser la légitimité et l'efficacité du FMI.

A ce propos, il a regretté que la date-butoir d'octobre 2012, arrêtée pour l'entrée en vigueur de la réforme des quotes-parts et de la gouvernance du FMI, n'ait pas été respectée et qu'il n'y ait pas eu d'accord sur une nouvelle formule de calcul des quotes-parts avant l'échéance de janvier 2013 fixée pour la révision. Il a aussi réaffirmé sa position selon laquelle tout réalignement des quotes-parts visant à rendre compte du poids grandissant des pays émergents et en développement dynamiques au sein de l'économie mondiale ne doit pas se faire aux dépens des autres pays émergents et en développement.

De surcroît, il a insisté sur le fait que l'objectif fondamental de la réforme des quotes-parts doit être de renforcer la représentation des pays émergents et en développement, y compris les pays pauvres et les petits pays à revenu faible ou intermédiaire, et à mieux prendre en compte l'évolution du poids relatif des pays dans l'économie mondiale. Concernant le remaniement du Conseil d'administration du FMI, il a appelé les pays avancés européens à donner suite à leur engagement de fusionner leurs sièges, et a réitéré la demande qu'un troisième siège soit accordée à l'Afrique subsaharienne. Outre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et l'aide au développement, le G24 a également abordé l'accord conclu en mars dernier entre les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) pour établir une nouvelle Banque de développement, tout en signalant qu'il attendait des précisions sur la mission de cette banque avec les autres pays émergents et en développement et les institutions financières concernées.

Il est à rappeler que le G24 a été créé en 1971 pour coordonner la position des pays en développement sur les questions relatives au système monétaire et financier international et pour veiller à faire valoir leurs intérêts dans les négociations monétaires internationales. Il se réunit deux fois par an, avant les réunions FMI et de la BM, pour permettre aux pays en développement d'aborder au préalable les points inscrits à l'ordre du jour.

## SELON LA BANQUE MONDIALE

## L'Afrique subsaharienne compte 414 millions de personnes extrêmement pauvres

L'Afrique subsaharienne est la seule région du monde à avoir vu le nombre de pauvres augmenter de façon régulière et prononcée en passant à 414 millions de personnes extrêmement pauvres actuellement contre 205 millions en 1981, a fait savoir mercredi la Banque mondiale.

Une personne est considérée comme extrêmement pauvre lorsqu'elle a moins de 1,25 dollar par jour, mais en Afrique subsaharienne, cette catégorie de personnes a moins de 0,62 dollar par jour. Alors que le nombre de ses habitants en situation d'extrême pauvreté représente plus du double de ce qu'il était il y a trois décennies, l'Afrique subsaharienne compte plus de 30% de la population mondiale en situation d'extrême pauvreté contre 11% en 1981.

Elle est suivie de l'Inde qui en compte elle-même plus de 30% contre 22% en 1981, et de la Chine avec 13% contre 43% en 1981. Néanmoins, la BM précise que si le taux de pauvreté extrême a augmenté régulièrement en Afrique subsaharienne passant de 51% en 1981 à 53% en 1999, il a baissé entre 1999 et 2010 pour s'établir désormais à 48% alors que la population de cette région a augmenté à plus de 1 milliard d'habitants actuellement contre 483 millions en 1980.

Par ailleurs, cette institution mondiale indique que le pourcentage d'individus ayant moins de 1,25 dollar par jour pour vivre a baissé de façon spectaculaire dans les pays en développement au cours des trois dernières décennies, tombant d'un niveau égal à 50% de leurs populations en 1981 à 21% actuellement, alors même que la population de ces pays a augmenté de 59%.

La Banque mondiale révèle qu'il y a encore 1,2 milliard de personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde. «Nous avons fait de remarquables progrès pour ce qui est de réduire le nombre de ceux qui ont moins de 1,25 dollar par jour pour vivre dans le monde en développement, mais qu'il y ait encore 1,2 milliard de personnes en situation d'extrême pauvreté est un fait qui souille notre conscience collective», a déclaré à ce sujet le président de la BM, Jim Yong Kim.

Selon la BM, les revenus moyens des personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde ont progressé et convergent progressivement vers le seuil de 1,25 dollar par jour. Ils se situent en effet à 0,87 dollar par habitant et par jour en 2010, contre 0,74 dollar seulement en 1981 (en dollars de 2005 à parité de pouvoir d'achat).

Mais cela n'est malheureusement pas le cas en Afrique subsaharienne: entre 1981 et 2010, le niveau de revenu des personnes en situation d'extrême pauvreté y est en effet resté pour l'essentiel inchangé, aux alentours de la moitié du seuil de 1,25 dollar, soit autour de 0,62 dollar.

«Nous avons fait de grands pas pour la réduction de la pauvreté, mais avec près d'un cinquième de la population mondiale encore en dessous du seuil de pauvreté, ce n'est pas assez», a estimé Kaushik Basu, premier vice-président et économiste en chef de la BM. Selon lui, l'investissement à consentir en direction des pauvres «exigera une action coordonnée de la Banque mondiale, des pays partenaires et de la communauté internationale du développement», ajoutant que cela «nécessitera un sacrifice de la part de ceux qui ont assez de chance pour être mieux lotis».

APS

## CORRUPTION

## La Banque mondiale sanctionne lourdement SNC-Lavalin pour corruption

La Banque mondiale a annoncé mercredi la radiation de la compagnie canadienne SNC-Lavalin Inc et de ses filiales, pour une période de 10 ans, de tous les projets co-financés par cette institution financière internationale, et ce, pour raison de corruption dans la réalisation de projets en Asie.

Selon la BM, qui fait de la lutte contre la corruption une de ses principales actions, «la durée de la sanctuaire contre SNC-Lavalin est la plus longue jamais prise par la Banque mondiale contre une firme impliquée dans des affaires de corruption».

SNC-Lavalin Inc. est une filiale du groupe canadien SNC-Lavalin Group dont elle représente plus de 60% de l'activité, précise-t-elle. Dans les détails, l'institution de Bretton Woods souligne que «la radiation de SNC-Lavalin Inc., ainsi que plus d'une centaine de ses filiales, pour une période de 10 ans, s'explique par l'inconduite de cette entreprise dans le cadre



du projet de pont polyvalent au Bangladesh, ainsi que par son inconduite dans une autre projet financé par la Banque mondiale».

A ce propos, elle précise que les actes commis par SNC-Lavalin portent sur «le versement de pots-de-vin et sur de fausses déclarations lors des soumissions pour des contrats financés par la Banque mondiale, et ce, en violation des directives de passation des marchés de la Banque mondiale».

La BM ajoute que cette exclusion fait partie d'un accord de règlement négocié entre elle et le Groupe SNC-Lavalin «suite à une enquête de la Banque mondiale sur des allégations de corruption impliquant SNC-Lavalin Inc. et des responsables au Bangladesh». Selon cet accord, le Groupe SNC-Lavalin et ses filiales «s'engagent à coopérer avec la vice-présidence de l'Intégrité de la Banque mondiale et à continuer à améliorer leur programme de conformité interne». Alors que l'enquête était en cours

s'enquête. A l'avenir, j'espère que l'engagement de SNC-Lavalin en vertu de cet accord de règlement négocié avec la BM constituera une action significative pour dissuader les risques de fraude et de corruption dans des projets de développement», a poursuivi ce haut responsable. L'exclusion de SNC-Lavalin Inc. se traduira également par l'exclusion croisée par d'autres banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement), et ce, en application de l'Accord de reconnaissance mutuelle des mesures d'exclusion signé en avril 2010 pour lutter contre la corruption entre la BM et ces banques multilatérales. Il est à rappeler que la vice-présidence de l'Intégrité de la Banque mondiale est chargée de prévenir, de dissuader et d'enquêter sur les allégations de fraude, de collusion et de corruption dans les projets financés par cette institution financière mondiale.

# DIA BÈTE

## L'hyperglycémie nuit à la respiration et à la circulation

Une nouvelle étude de l'Université de Washington révèle qu'un taux de sucre élevé dans le sang nuit au bon fonctionnement du cœur, des poumons, de la circulation sanguine et à la respiration.

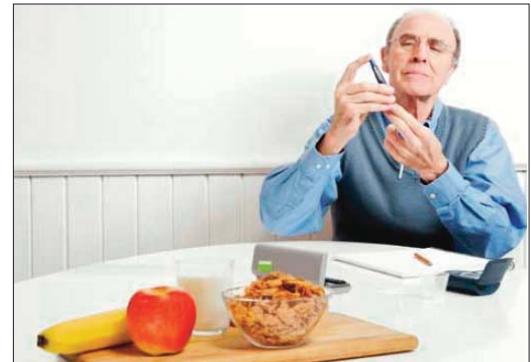
Ces recherches éditées dans la revue *Physical Review Letters* mettent en avant un phénomène physiologique néfaste dû à une glycémie élevée. Cette concentration en sucre endommage les protéines élastiques indispensables au bon fonctionnement du cœur et des poumons, à la circulation sanguine comme à la respiration. En effet, lorsqu'elles sont

surexposées aux sucres, elles ne remplissent alors plus leur rôle de protection des tissus. Artères, muscles, tissus se durcissent et se détériorent.

En effet, lorsque les chercheurs traitent l'élastine avec du glucose, ils constatent une interaction entre le sucre et les protéines qui ressemble à un processus naturel appelé glycation,

par lequel les molécules de sucre se fixent sur les protéines, dégradant leur structure et leur fonction.

La glycation se produit naturellement lorsque nous vieillissons et est associée à un certain nombre de maladies comme le diabète, l'hypertension artérielle et l'artérosclérose.



## Mangez des betteraves pour lutter contre l'hypertension



La betterave est riche en nitrate, une substance chimique naturelle qui est connue pour ses effets hypotenseurs. Ce serait donc un légume à privilégier chez les personnes souffrant d'hypertension artérielle (HTA).

Une étude menée par des chercheurs britanniques et publiée le 15 avril dans la revue de l'*American Heart Association* prouve les bienfaits du nitrate contre l'hypertension artérielle. La consommation de jus de betterave, ou d'autres aliments riches en nitrates, pourrait être une bonne op-

tion de traitement complémentaire pour les personnes souffrant d'HTA.

L'étude menée par des chercheurs d'un Institut du Barts and The London School of Medicine and Dentistry, de la Queen Mary University, de l'University of Exeter et du Kings College London montre que les nitrates présents dans certains aliments dilatent les vaisseaux sanguins et font donc baisser la pression artérielle. Elle conclut que les personnes qui consomment environ un verre de jus de betterave

chaque jour bénéficient bien d'une réduction à court terme de leur pression artérielle. D'autres aliments sont également une source de nitrate intéressante : le céleri, la laitue, les épinards, le poireau, le persil ou encore le chou chinois.

L'étude a été faite sur un tout petit échantillon et sur une très courte durée (15 participants sur une durée de suivi limitée à 24 heures) mais elle peut être considérée comme une piste intéressante pour des recherches plus poussées.

## Pneumonie et diarrhées, les combattre ensemble

Dans les pays en développement, la pneumonie et la diarrhée sont responsables de près d'un tiers des décès chez les enfants de moins de cinq ans. Près de 90% de ceux-ci surviennent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Une hécatombe d'autant plus insupportable qu'il existe des moyens de prévention efficaces. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Unicef ont décidé de mettre au point un plan de lutte unique contre les deux pathologies. Objectif, sauver 2 millions d'enfants par an.

«Il arrive trop souvent que des stratégies de lutte contre la pneumonie et la diarrhée soient menées en parallèle», explique le Dr Elizabeth Mason, directrice du Département Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent de l'OMS. Or, «comme



le montrent déjà les exemples de pays tels que le Bangladesh, le Cambodge, l'Éthiopie, le Malawi, le Pakistan et la Tanzanie, il est judicieux sur le plan de la santé et rationnel du point de vue

économique de rapprocher davantage ces stratégies. C'est pourquoi les deux organisations ont défini des objectifs mondiaux à atteindre d'ici à 2025 :

- La quasi-élimination des décès dus à ces maladies dans le même groupe d'âge ;

- Une réduction de 40% à l'échelle mondiale du nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'un retard de croissance.

### Des moyens de prévention et des soins pour tous les enfants

Pour ce faire, le plan prévoit que «90% des enfants devraient avoir accès à une antibiothérapie pour la pneumonie et à un traitement par sels de réhydratation orale pour la diarrhée, contre respectivement, 31% et 35% aujourd'hui». En outre,

«tous les enfants devraient avoir accès à des installations sanitaires améliorées et à une eau de boisson salubre». Enfin, compte tenu des résultats satisfaisants déjà obtenus dans certains pays en ce qui concerne l'introduction de nouveaux vaccins antipneumococciques et antirotavirus, le programme de l'OMS et de l'Unicef vise un taux de couverture de 90% d'ici à 2025.

«La vaccination contre le pneumocoque, l'*Haemophilus influenzae* de type b (Hib), la rougeole et la coqueluche est le moyen le plus efficace de prévenir la pneumonie, et la vaccination antirotavirus est une mesure clé pour prévenir la diarrhée», ajoute le Dr Seth Berkley, directeur exécutif du Gavi Alliance, qui soutient fermement ce plan d'action mondial.

amedi 20 Avril 2013

## Micro-ondes Chauffez et décongelez en toute sécurité



Moyen rapide de faire cuire, réchauffer ou décongeler des aliments, le four à micro-ondes est largement utilisé dans les cuisines. Pour éviter les intoxications, rappel des principales consignes d'utilisation concernant par exemple le réglage de la température.

Quels que soient les aliments à cuire ou réchauffer, vous devrez vous assurer de la température de cuisson. Pour ce faire, faites l'acquisition d'un thermomètre alimentaire. Lavez-le à l'eau chaude savonneuse entre chaque vérification pour éviter la contamination croisée. Cet ustensile vous permettra de vérifier si vos plats ont atteint la bonne température. Celle-ci dépend du type d'aliment, dont voici quelques exemples :

- «Le bœuf haché doit être cuit à 71°C»;
- «les préparations contenant de la volaille, des œufs, de la viande ou du poisson doivent être cuites à 74°C»;
- «les aliments réchauffés doivent également atteindre 74°C».

### Décongélation et conservation

De très nombreux aliments et plats peuvent être décongelés et cuits au four à micro-ondes. Petite exception, il est tout à fait déconseillé de «faire cuire une volaille entière ou une dinde au four à micro-ondes». Pour le reste, si vous choisissez de décongeler le plat avant sa cuisson, enfournez-le immédiatement ensuite. Ne laissez jamais des aliments «dans la plage des températures dangereuses (de 4°C à 60°C) pendant plus de deux heures. Globalement, il est donc recommandé de privilégier la décongélation au réfrigérateur. Elle prend plus de temps mais vous évitez ainsi la prolifération de bactéries nuisibles. Rappelons enfin qu'il est fortement déconseillé de recongeler des plats ou aliments déjà décongelés.

Si en revanche, vous préférez utiliser la fonction décongélation de votre four, remuez de temps en temps pour qu'il ne reste aucune partie froide. Autre astuce : coupez les aliments en petits morceaux et disposez-les uniformément pour éviter qu'ils ne se chevauchent. Concernant les restes, faites-les toujours réchauffer jusqu'à ce qu'ils soient fumants.

# ALLERGIES

## 3 nouvelles recommandations pour les enfants

Lutter contre les acariens, les poils d'animaux... on le faisait déjà. Mais les conseils sont devenus plus précis et ils ont évolué côté alimentation. Zoom sur trois mesures phares pour mieux prévenir les allergies chez les petits.

### Allergies de contact

#### Lingettes et bodies sous surveillance

Trop d'eczéma chez les bébés et de nouvelles allergies de contact ! Le mieux est d'utiliser des produits d'hygiène sans parfum de synthèse ni parabens et des textiles adaptés à leur épiderme.

- Les lingettes, uniquement pour dépanner. Beaucoup sont parfumées à l'abricot, à la pêche, à

l'amande douce... et contiennent même des protéines d'origine alimentaire. La peau des tout-petits (moins de 6-8 mois) les tolère mal. À fuir ! Conseille le Dr Pierrick Hordé.

- Les textiles, plutôt de couleur douce. Tricots et bodies de couleur sombre ou très vive contiennent en géné-

ral des colorants trop agressifs. Attention aussi aux textiles «100 % naturels» : pas de plume d'oie pour les blousons et doudounes, ni dans les couettes et oreillers. Et pas de «100 % laine» pour les vêtements qui sont en contact direct avec la peau (col de pull, chaussettes, moufles, bonnet...).



### Allergies alimentaires

#### On diversifie plus tôt mais plus doucement

Contrairement à ce que l'on croit parfois, il faut diversifier assez tôt l'alimentation des bébés pour prévenir les allergies, ont montré de récentes études. En fait, «il ne faut pas rater une "fenêtre de tir" pour introduire ce qu'il faut au bon moment», explique le Dr Risk. La période dépend des antécédents : dès

le cinquième mois pour les enfants sans terrain sensible, au sixième mois en cas de d'antécédents allergiques sévères.

- D'abord les fruits en compote (une cuillère à café dans le biberon). On enchaîne avec les légumes, puis les différents types de viande (30 g vers 7 mois), les céréales peu

après (7-8 mois), les poissons et le jaune d'oeuf (vers 8 mois).

- Introduire un seul aliment nouveau à la fois. En prenant le temps de le tester pendant plusieurs jours avant de proposer un autre, toujours bien cuit pour limiter le potentiel allergénique.



### Allergies

#### On tient compte de la pollution intérieure

On cultive un air sain dans sa maison et surtout, dans les familles à risque, on n'attend pas les premiers signes d'allergie pour agir. «L'idéal est toujours d'accueillir bébé dans un environnement sain», souligne le Dr Hordé.

- Pas de tabac, même si l'on fume à la fenêtre ! Le tabagisme passif augmente le risque de développer un asthme allergique.

• Pas trop de peluches dans son lit. Pour combattre les acariens, il est conseillé de changer souvent les draps et d'aérer deux fois par jour. Quant aux objets en textile (jouets, vêtements...), ils se rangent dans des endroits clos.

- Ni matou ni toutou pour les tout-petits. Mieux vaut ne pas prendre d'animal de compagnie à la naissance de bébé. Si on a déjà un, faire le point

régulièrement avec son médecin.

- Traquez les sources d'humidité (fuites, infiltrations, condensation...). Et limitez les plantes vertes afin d'éviter les moisissures.

• Limitez les polluants. Si possible, pas de meubles en contrecolé ou mélaminé (plein de formaldéhyde, un polluant irritant). Non au pressing non écologique et aux parfums d'intérieur !



### Allergie au pollen : soulagement en vue

L'espoir renaît chez les personnes souffrant d'allergie au pollen. Deux traitements par comprimés ont été présentés au congrès francophone d'allergologie. A vos mouchoirs, le pollen de bouleaux est de retour ! Les personnes allergiques le savent, cette période de l'année est diffi-

cile à supporter entre les éternuements, les yeux qui piquent et la gorge qui gratte. Mais, bonne nouvelle, deux nouveaux traitements vont arriver sur le marché. Présentés au congrès francophone d'allergologie, qui se tient à Paris du 16 au 19 avril, ces traitements visent, comme

les anciens, à désensibiliser les personnes allergiques au pollen. La nouveauté se trouve dans la forme : fini les piqûres ou les gouttes, place aux comprimés en prise unique, une fois par jour. Pour le moment, seules les allergies au pollen peuvent être soignées par ce moyen, mais les

spécialistes espèrent trouver des traitements pour d'autres allergies, particulièrement pour les allergies alimentaires. Seul hic de ce médicament miracle : un prix avoisinant les 13, 200 millions dinars, remboursé uniquement à 15%. Alors ? Mouchoirs ou comprimé ?

MOHAMED OUKKAL, CHEF DE SERVICE EN ONCOLOGIE MÉDICALE À LA CLINIQUE AMINE ZIROUT, AU CHU DE BÉNI MESSOUS :

## « 2 000 NOUVEAUX CAS DE CANCER DE L'OVaire ENREGISTRÉS CHAQUE ANNÉE EN ALGÉRIE »

Chef de service en oncologie médicale à la clinique Amine Zirout, au CHU de Béni Messous, le professeur Mohamed Oukkal fait le point sur le cancer de l'ovaire, le cancer gynécologique le plus meurtrier. Cette maladie méconnue, qu'on a longtemps surnommée le tueur silencieux, ne bénéficie toujours pas de test de dépistage, ce qui complique sa prise en charge et hypothèque les chances de guérison des malades. Le professeur Oukkal met l'accent sur le manque flagrant de chirurgiens spécialisés en cancérologie.

### **Quelle est l'incidence du cancer de l'ovaire en Algérie ?**

L'incidence du cancer de l'ovaire en Algérie est faible par rapport, à d'autres cancers. On estime qu'il touche environ 2 000 Algériennes, chaque année. Ce cancer arrive à la 4<sup>e</sup> place des cancers féminins, après le cancer du sein, du col de l'utérus et du côlon. Il est la 4<sup>e</sup> cause de mortalité par cancer chez la femme et la première cause de décès par cancer gynécologique ; c'est dire toute la gravité de cette pathologie.

### **A quoi est due sa gravité ?**

La gravité de cette maladie est due à un diagnostic tardif, qui rend le traitement particulièrement difficile. Comme tous les cancers, cette maladie est détectée à un stade avancé du fait de sa symptomatologie très vague... Mais dans le cas du cancer ovarien, aucun test de dépistage n'est possible, ce qui complique encore plus la prise en charge précoce des malades. Ce cancer évolue de façon assez fulgurante, c'est un cancer au pronostic plutôt sombre qui nécessite une prise en charge rapide et adaptée.

### **Quelles sont les causes de ce cancer ?**

En réalité, on ne connaît pas les causes exactes de cette maladie, mais plusieurs facteurs de risque sont associés à une fréquence accrue de ce cancer, tels qu'une prédisposition génétique (antécédents familiaux de cancer du sein). Il a été ainsi montré qu'une mutation sur un gène également impliqué dans la prédis-

position au cancer du sein (gène BRCA1) confère un risque de développer un cancer de l'ovaire. D'autres facteurs sont également évoqués, notamment l'absence de grossesse, des menstruations à un âge précoce ; une ménopause tardive, des troubles du cycle menstrual, un traitement hormonal...

### **Quels en sont les symptômes ?**

Il faut savoir que cette maladie peut évoluer longtemps sans symptômes apparents. Et lorsqu'ils apparaissent, la maladie a déjà atteint un stade avancé. Parmi, les signaux d'alerte, je citerais principalement, les douleurs abdominales et les ballonnements ou gonflement de l'abdomen.

### **Selon vous, qu'est-ce qui explique le diagnostic tardif de cette maladie ?**

Le cancer ovarien est un cancer méconnu. Il y a un manque d'information et de sensibilisation sur cette forme de cancer. D'ailleurs, la maladie est le plus souvent découverte de façon fortuite, à l'occasion d'un examen de routine chez le gynécologue.

L'absence de signes évocateurs et précis de la maladie fait que beaucoup de femmes ignorent qu'elles en sont atteintes. Résultat, elles consultent le gynécologue lorsque la maladie a déjà évolué.

### **A quel âge apparaît ce type de cancer ?**

La fréquence du cancer de l'ovaire augmente à mesure que la femme avance dans l'âge. Il faut



savoir, qu'il y a deux pics de fréquence qui se situent aux alentours de 40 et 60 ans.

### **Existe-t-il des moyens pour détecter précoce cette maladie ?**

Malheureusement, le cancer ovarien ne bénéficie pas de test de dépistage, permettant de détecter de façon précoce, contrairement au cancer du sein ou du col de l'utérus.

### **Parlez-nous de l'expérience du service d'oncologie médicale que vous dirigez...**

Nous avons constaté que la

majorité des patientes arrivent à

un stade évolué de la maladie.

Sur les 66 cas que nous avons eu

à traiter, en deux ans (de janvier

2010 à 2012), nous avons observé

que dans 75% des cas, soit les trois

quarts, la maladie était en stade

avancé ou métastatique. Il faut sa-

voir le cancer de l'ovaire est en gé-

néral de mauvais pronostic car la lésion tumorale peut se développer lentement sans signes cliniques. Le pronostic est plus mauvais que pour le cancer du sein et reste étroitement lié à la précocité de la prise en charge. La maladie est agressive, les deux tiers des cas font des rechutes. Sur les 66 malades que nous avons traités, en deux ans, 50% ont survécu.

### **Peut-on prévenir cette maladie ?**

En fait, il n'y a aucun moyen connu pour prévenir ce cancer, toutefois, il est important pour les femmes de consulter régulièrement le gynécologue. Un examen pelvien complet est indispensable pour le diagnostic du cancer de l'ovaire et une prise en charge adaptée et efficace.

### **Quels sont les traitements préconisés pour ce type de cancer ?**

Les traitements du cancer de l'ovaire reposent essentiellement sur la chirurgie et la chimiothérapie. L'association de ces deux armes thérapeutiques permet de réduire les récidives qui sont fréquentes dans ce cancer gynécologique.

### **Les malades sont souvent confrontés à un problème de pénurie de médicaments et notamment de radiothérapie, ce problème se pose-t-il pour les patientes atteintes de cancer de l'ovaire ?**

Actuellement, nous n'avons pas de problèmes de rupture de

médicaments. Pour ce qui est de la radiothérapie, le problème ne se pose pas, car le traitement est basé principalement sur la chirurgie et la chimiothérapie.

### **Quelles sont les insuffisances constatées en matière de prise en charge ?**

Nous avons un déficit en chirurgiens spécialisés en chirurgie carcinologique. Actuellement, il en existe à Alger, mais rarement dans d'autres wilayas du pays. Or, le traitement des malades nécessite une prise en charge spécialisée en cancérologie.

### **Des avancées thérapeutiques ont été réalisées aujourd'hui dans le traitement du cancer de l'ovaire, on parle notamment de la thérapie anti-angiogéniques, de quoi s'agit-il exactement ?**

Ce sont des thérapies ciblées qui existent depuis 2004 : ils permettent de lutter contre différents types de tumeurs en s'opposant à leur vascularisation. En Algérie, ces traitements sont utilisés pour d'autres formes de cancer en 2006. Mais ce n'est qu'en 2010, qu'on les a utilisés pour le cancer de l'ovaire. Cette thérapie bloque la formation de vaisseaux sanguins. La croissance de la tumeur est alors ralentie. Cette nouvelle classe de médicaments qui permet d'augmenter les chances de survie des malades, est indiquée en association avec la chimiothérapie et la chirurgie.

**Propos recueillis par Amel B.**

## Une prise en charge multidisciplinaire est nécessaire

Le traitement de cancer chimiosensible est bien codifié mais son pronostic reste grave. Le traitement repose sur une chirurgie la plus complète possible associée à la chimiothérapie qui réduit le risque de récidive. Lorsque le cancer est très évoluté, la chimiothérapie améliore la qualité de vie des patientes et augmente la durée de survie. Une amélioration de la survie a été notée depuis une quinzaine d'année, grâce à l'utilisation des taxes en association avec les sels de platines, notamment les nouvelles drogues, les thérapies ciblées (les anti angiogéniques). Il faut savoir que la prise en charge de ce cancer est multidisciplinaire et nécessite une étroite collaboration entre les différents intervenants aussi bien dans le diagnostic que dans le diagnostic et la théra-

peutique. L'oncologie rencontre dans sa pratique quotidienne souvent des difficultés pour traiter ce cancer, deux problèmes sont mis en exergue, un problème de diagnostic, qui concerne une confusion possible avec d'autres sites néoplasiques endométrium (sein, digestif). L'autre problème est thérapeutique, (d'autres cancers associés) d'où l'importance d'une concertation pluridisciplinaire.

La chirurgie du cancer de l'ovaire est une chirurgie spécialisée qui nécessite une bonne expérience de la cancérologie, de la gynécologie, de la chirurgie vasculaire et de la chirurgie endoscopique. Il est recommandé qu'elle soit réalisée par des équipes structurées pour une prise en charge globale des patientes.

## Les femmes doivent consulter régulièrement leur gynécologue

Le traitement actuel du cancer de l'ovaire repose sur l'association chirurgie-chimiothérapie. Il faut savoir que la chirurgie constitue le traitement majeur du cancer de l'ovaire. Après ouverture de la paroi abdominale (laparotomie), l'intervention permet d'inspecter la totalité de la cavité abdominale pour faire le bilan précis des lésions cancéreuses, puis de procéder à l'ablation de la tumeur et de la totalité des organes génitaux : les 2 ovaires, les 2 trompes et l'utérus (hystérectomie totale). Dans les formes très précoces, chez les patientes jeunes qui souhaitent avoir un enfant, et si un seul ovaire est atteint, il est possible d'enlever dans un premier temps qu'une

trompe et un ovaire ; généralement, une ablation complète est programmée après la grossesse. La vigilance reste de mise. Les femmes sont appelées à être à l'écoute de leur corps et à ne négliger aucun symptôme. Certains signes doivent alerter, tels que des douleurs abdominales, un gonflement de l'abdomen, des troubles du cycle mensuel (saignements en dehors du cycle, ou menses), des troubles urinaires ou intestinaux, une fatigue, une perte ou un gain de poids. Autant de signaux d'alerte qui doivent amener à consulter le plus rapidement possible un gynécologue. De même, des visites régulières chez le gynécologue sont indispensables.

## Près de 75% des cancers ovariens détectés tardivement

Le cancer de l'ovaire représente 3% de tous les cancers chez la femme, et constitue la sixième cause de mortalité par cancer dans le monde. Plus de 165 000 nouveaux cas ont été enregistrés en 2001. En Algérie, il occupe la 4<sup>e</sup> position, après le cancer du sein, du col de l'utérus et du côlon, selon une étude de 2007, publiée, par l'Institut national de santé publique (INSP).

Selon cette étude, l'incidence de ce cancer a évolué ces dernières années (3,8/100 000 en 1996, 4,3/100 000 en 1999 et 8,7/100 000 en 2007). Le diagnostic tardif reste prédominant. Ce cancer est diagnostiqué dans près de 75% des cas à des stades localement avancés ou métastatiques.

Ce n'est pas un cancer que l'on dépiste systématiquement contrairement au cancer du sein ou du col de l'utérus. Le dépistage ne se fait que chez les femmes à risque de ce cancer qui ont des antécédents familiaux de cancer de l'ovaire, par exemple, ce qui exige une surveillance particulière par échographie pelvienne à la recherche d'une masse ovarienne.

Il bon de noter que les ovaires sont des glandes sexuelles de 3 à 5

cm de long et en forme d'amande, située de part et d'autre de l'utérus. Ils ont pour rôle de sécréter des hormones qui rythment les cycles menstruels : les œstrogènes et la progestérone et d'émettre chaque mois un ovule, qui est capté par une trompe de Fallope dans laquelle se fera éventuellement la rencontre avec un spermatozoïde (fécondation). Il faut savoir que dans la plupart des cas de cancers de l'ovaire, la tumeur maligne se développe sur les tissus muqueux ou glandulaires de l'ovaire (adénocarcinome).

L'examen clinique permettra de faire apparaître une augmentation du volume de l'abdomen et la présence d'une masse tumorale. Le diagnostic est par ailleurs précis à l'aide de deux examens : l'échographie du bassin, qui révèle ou non l'aspect suspect de l'ovaire (ou des deux ovaires), et le scanner.

D'autre part, il existe d'autres examens qui consistent à faire un bilan de l'extension locale et générale de la tumeur et de doser dans le sang des protéines particulières, appelées «marqueurs tumoraux», qui peuvent témoigner de l'existence de métastases.

ONU - SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC

# Human Rights Watch appelle le Conseil de sécurité à introduire la surveillance des droits de l'Homme dans la Minurso

L'organisation internationale des droits de l'Homme «Human Rights Watch» a appelé mercredi le Conseil de sécurité de l'ONU à introduire l'instrument de surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental occupé au sein de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).



En prévision de la réunion du Conseil de sécurité consacrée au Sahara occidental, prévue pour la semaine prochaine, Human Rights Watch a fait savoir qu'elle avait adressé mercredi une lettre aux 15 pays membres de cet organe de décision de l'ONU dans laquelle elle lui rappelle que la Minurso est la seule mission de maintien de la paix de l'ONU «qui ne comporte pas le mandat d'observer et de faire des rapports sur la situation des droits de l'Homme».

A ce propos, cette organisation des droits de l'Homme, basée à New York, déplore dans son communiqué que «le Maroc, avec le soutien de la France, s'est longtemps opposé à l'inclusion de la surveillance des droits de l'homme dans le mandat de la Minurso».

Pour le directeur-ONU à Human Rights Watch, M. Philippe Bolopion, le Conseil de sécurité devrait mettre un terme à cette «anomalie» qui fait que la Minurso «n'a pas le mandat de faire des rapports sur les violences policières, les procès inéquitables ainsi que les restrictions aux rassemblements faites régulièrement aux habitants du Sahara occidental» par les autorités marocaines. Dans ce sens, il soutient que «les membres du Conseil de sécurité ne doivent

pas rater une occasion historique pour mettre la Minurso en conformité avec les autres missions de maintien de la paix conçues avec le principe que les droits de l'Homme font partie intégrante du travail de l'ONU».

Rappelant que «le secrétaire général de l'ONU et le Rapporteur spécial sur la torture ont récemment appelé à une surveillance renforcée des droits de l'homme au Sahara occidental», Human Rights Watch indique que «les violations commises par le Maroc au Sahraoui qui luttent pour l'autodétermination ou l'indépendance de leurs territoires».

«Les autorités marocaines violent les droits des Sahraouis de manifester pacifiquement et de former des associations, tandis que les militants sahraouis sont torturés puis emprisonnés après des procès inéquitables», note encore cette organisation. Par ailleurs, Human Rights Watch indique que «des sources diplomatiques» lui ont fait savoir que «les Etats-Unis ont inclus dans un projet de résolution du Conseil de sécurité un article qui permettrait à l'ONU de surveiller et de faire des rapports sur les droits de l'homme au Sahara Occidental».

## «Un message fort au gouvernement marocain»

L'ONG internationale Front Line defenders a qualifié l'élargissement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara Occidental de «message clair et fort au gouvernement marocain».

Dans un communiqué de l'organisation cité, jeudi, par l'Agence de presse sahraouie (SPS), la directrice de Front Line defenders, Mme Mary Lawlor a exprimé son soutien à la démarche

pour laquelle a plaidé le secrétaire général de l'ONU dans son rapport, soulignant que la création d'un mécanisme pour les droits de l'Homme représente un message clair au gouvernement marocain qui ne cesse de cibler les militants sahraouis des droits de l'Homme. «Les défenseurs des droits de l'Homme au Sahara Occidental sont confrontés à de grands dangers comme la torture, la détention arbitraire, la disparition forcée et autres violations des droits de l'Homme»,

a précisé la même source. L'organisation a, en outre, rappelé l'expérience de la militante sahraouie des droits de l'Homme Aminatou Haidar qui continue de faire face à une campagne d'intimidation et de harcèlement menée par le régime marocain.

L'examen de la question au Conseil de sécurité est un pas positif qui permettra de protéger des centaines de milliers de Sahraouis et de militants des droits de l'Homme, a souligné l'ONG.

## Le domicile d'Aminatou Haidar placé sous surveillance par la police marocaine

Le domicile de la militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatou Haidar, est placé depuis trois jours sous surveillance par des éléments de la police marocaine en civil, a indiqué mercredi un communiqué du bureau exécutif du Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme (Codesa). Le bureau exécutif du Codesa «dénonce la nouvelle mise sous surveillance d'Aminatou Haidar, tenant le Maroc pour responsable des répercussions de ces pratiques», a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). Le bureau exécutif a également exprimé sa «vive inquiétude» quant à l'intégrité physique d'Aminatou Haidar et de ses deux enfants.



## La RASD appelle la CADHP à œuvrer à l'élargissement du mandat de la Minurso au contrôle des droits de l'Homme

La République arabe sahraouie démocratique (Rasd) a appelé jeudi à Banjul la commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (Cadhp) à œuvrer à l'élargissement des missions de la Minurso au contrôle des droits de l'Homme, a indiqué une lettre publiée jeudi par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Lors de sa participation aux travaux de la 58e session de la Cadhp qui se tient à Banjul (Gambie) du 8 au 21 avril en cours, la Rasd a appelé la commission africaine à faire pression pour l'élargissement de la mission de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme et l'élaboration de rapports sur les droits de l'Homme dans les territoires occupés. Le représentant de la Rasd, membre du conseil constitutionnel et secrétaire général de l'union des militants sahraouis des droits de l'Homme, M. Aba Salek El-Hocini, a exhorté la Cadhp à soutenir les revendications urgentes du Sahara occidental exprimées par plusieurs organisations influentes des droits de l'Homme.

Pour sa part, la présidente de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (Cadhp), Mme Catherine Dupe Atoki, a fait part à l'ouverture des travaux de sa solidarité avec le peuple sahraoui et son soutien aux efforts internationaux en faveur d'un règlement du conflit au Sahara occidental.

La délégation sahraouie a remis une lettre du ministre sahraoui des Affaires étrangères à la présidente du Cadhp portant sur les derniers développements au Sahara occidental et les violations marocaines des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés.

## L'activiste sahraoui Mhamed Dijani condamné à 6 ans de prison ferme par la cour d'appel de Rabat

La deuxième chambre de la cour d'appel de Rabat a condamné lundi le détenus politique sahraoui Mhamed Dijani à 6 ans de prison ferme, a rapporté jeudi l'agence de presse sahraouie SPS.

Le procès s'est déroulé en présence d'observateurs internationaux représentant Amnesty international et d'autres organisations et des correspondants de l'agence de presse espagnole (EFE), a indiqué la même source.

Dès le début du procès, Mhamed Dijani s'est opposé à sa présentation comme Marocain affirmant qu'il était «Sahraoui» et qu'il résidait à El Ayoun.

Dans ses interventions le militant Mhamed Dijani a protesté contre les circonstances de son arrestation qui constituent, selon lui, une réponse des autorités d'occupation marocaine à son activisme militant.

APS

**PRISONNIERS  
GRÉVISTES DE LA  
FAIM AU MAROC :  
Le Royaume  
interpellé  
par des  
européennes**

Les autorités marocaines seront «prochainement» interpellées par des parlementaires européens sur la situation jugée «inquiétante» de prisonniers politiques grévistes de la faim dans le Royaume, a-t-on appris jeudi auprès d'une ONG de défense des droits de l'Homme basée à Paris.

L'initiative européenne a été adoptée lors d'une conférence-débat qui s'est tenue mercredi au Parlement européen à Strasbourg à l'occasion de la journée internationale du prisonnier politique, à l'initiative notamment de la parlementaire Marie-Christine Vergiat (Gauche unitaire européenne), a indiqué à l'APS le président de l'Association de défense des droits de l'Homme au Maroc (Asdhom), Ayad Ahram, qui a pris part à la rencontre.

Lors de cette conférence à laquelle ont pris également part des ONG internationales dont Amnesty International et la Fédération internationale des droits de l'Homme (Fidh), l'Asdhom a évoqué la campagne de parrainage des prisonniers politiques au Maroc, lancée en novembre 2012 à Paris, et surtout alerté sur le «danger qui guette actuellement les grévistes de la faim à Taza, Fès et Meknès».

«Sensibles au danger qui guette la vie des prisonniers politiques qui mènent cette grève de la faim, Mme Vergiat, ainsi que les député(e)s présent(e)s, ont proposé une initiative qui consiste en l'interpellation des autorités marocaines sur les conditions de détention de ces détenus et pour leur sauver la vie», a précisé le président de l'Asdhom.

Il a souligné que cette initiative, en cours de préparation avec l'Asdhom, prendra «probablement une forme de lettre qui sera proposée à la signature des député(e)s européen(ne)s». Outre Mme Vergiat, ont aussi pris part à la conférence la députée (Verts) espagnole Ana Miranda, la députée (Socialistes) portugaise Ana Gomes, la députée allemande Barbara Lochbihler (présidente de la sous-commission des droits de l'Homme) et le député (Verts) espagnol Willy Meyer.

Se basant sur des témoignages de proches, le président de l'Asdhom avait estimé que l'état de santé des prisonniers grévistes de la faim au Maroc, pour la plupart des étudiants, «commence à se détériorer», appelant les autorités marocaines à «accéder à leurs demandes légitimes avant qu'il ne soit trop tard».

Au lancement de sa campagne de parrainage en novembre, l'Association avait recensé 172 prisonniers politiques ou victimes de violations de droit.

Actuellement, elle en dénombre 203, en sus de sept militaires poursuivis en liberté provisoire.

## BAN KI-MOON : **Du Mali à la Syrie, la solution politique est la seule garante de la stabilité**



**Les cas du Mali et de la Syrie confirment que «seule une solution politique est de nature à garantir la stabilité de long terme dans la plupart des pays en crise», a affirmé mercredi le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, lors d'une conférence de presse.**

Sur la question du Mali, le chef de l'ONU a constaté que la sécurité s'était beaucoup améliorée grâce aux «mesures prises à temps pour chasser hors du pays les islamistes radicaux et autres rebelles armés qui avaient pris le contrôle du nord de son territoire». Cependant, a-t-il ajouté, «il reste encore beaucoup à faire pour restaurer l'ordre constitutionnel et l'intégrité territoriale au Mali.»

«Les opérations et la stabilisation militaires sont essentielles», a-t-il estimé, tout en soulignant que «l'accomplissement de progrès sur le plan politique constitue la clef de toute solution durable».

Concernant la Syrie, il a souligné que «la dynamique militaire détruit le pays et met en péril toute la région», ajoutant que même si les chances paraissent faibles, il est «toujours convaincu qu'une solution politique est possible».

«C'est la seule façon de mettre un terme à ce bain de sang et d'aboutir à une Syrie nouvelle et démocratique. Les Nations unies continueront de pousser dans cette direction», a dit le Secrétaire général, avant d'annoncer qu'il allait rencontrer le Représentant conjoint des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi, afin d'examiner différentes options.

M. Ban a de nouveau appelé le gouvernement syrien à faire preuve de sou-

plesse en acceptant les modalités prévues pour le déploiement d'une mission d'experts chargée d'enquêter sur les allégations de recours aux armes chimiques dans le cadre du conflit.

Le 20 mars dernier, les autorités syriennes elles-mêmes avaient demandé «une mission spécialisée, impartiale et indépendante» afin de vérifier les allégations concernant l'emploi de telles armes à Alep.

L'équipe, stationnée à Chypre depuis une semaine, se rendra en Syrie dès que le gouvernement aura accepté les mo-

dalités de déploiement de la mission qui est également chargée d'enquêter sur un autre incident qui se serait produit à Homs, en décembre dernier. Le Secrétaire général a aussi exprimé sa préoccupation devant les incidents survenus en République centrafricaine, où le président, François Bozizé, a été chassé du pouvoir par la coalition de la Séléka, en mars dernier.

En République démocratique du Congo (RDC) voisine, le chef de l'ONU s'est félicité de la résolution importante adoptée par le Conseil de sécurité pour renforcer la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco), notamment en créant une brigade d'intervention pour régler les problèmes posés par des groupes armés. Evoquant ensuite le processus de paix au Moyen Orient, M. Ban a salué la récente visite du président des Etats-Unis, Barack Obama, et du secrétaire d'Etat, John Kerry, à El Qods et à Ramallah pour la solution à deux Etats qui verrait Israël et la Palestine coexister en paix et en sécurité le long de frontières communes.

«Toutes les parties impliquées, y compris le Quartet, doivent œuvrer en vue d'apporter un nouveau souffle au processus de paix, établir un environnement propice à la reprise des négociations et créer un horizon politique crédible pour la solution à deux Etats.»

## CENTRAFRIQUE : **La France prête à aider au «retour de la stabilité» sous condition**

La France a affiché mercredi sa volonté d'aider au «retour de la stabilité» en Centrafrique à condition que soient installées des autorités légitimes. «La France a dit qu'elle est disponible pour appuyer tout effort pour faire revenir la stabilité mais il faut mettre en place des autorités légitimement reconnues, ce qui n'est pas le cas du président actuel», a déclaré le chef de la diplomatie française Laurent Fabius, soulignant que Paris ne reconnaît pas le président Michel Djotodia issu de la rébellion. « Sécurité, stabilité, liberté, voici le triptyque sur lequel nous allons continuer de travailler », a poursuivi le ministre des Affaires étrangères, jugeant la situation à Bangui « extrêmement tendue et inquiétante ». Le Premier ministre Nicolas Tiangaye a demandé dans un message radiotélévisé mardi soir l'appui de la France et de la Force multinationale d'Afrique centrale (Fomac), «en tant que forces impartiæ,

pour la conduite des opérations de sécurisation de la ville de Bangui et toutes les régions de notre pays ».

Depuis la prise de Bangui par la coalition rebelle du Séléka le 24 mars, le nouveau pouvoir peine à établir l'ordre dans la capitale, toujours en proie aux pillages et violences, qui ont fait une vingtaine de morts au cours du week-end. Le nouveau président centrafricain et ex-chef rebelle, M. Djotodia, a annoncé mardi des mesures pour lutter contre l'insécurité à Bangui, notamment des renforts de police et le casernement des membres du Séléka. Chef de la coalition rebelle qui a renversé le président François Bozizé,

M. Djotodia a été élu samedi par acclamation président de la République, lors de la première session du Conseil national de transition, formé par toutes les composantes politiques du pays. Il était l'unique candidat.

## Programme du samedi 20 Avril 2013



07:30 Inchaat dakhma - Documentaire  
08:00 Concert de chant - Concert de chant - Moyen-métrage  
08:30 Fairouz oua le mordjane - Dessin animé  
09:00 Bonjour d'Algérie - Information  
10:30 Khati lalhous - Feuilleton  
11:00 Secrets des plantes - Documentaire  
12:00 Journal - Information  
12:30 Oua yabqa el hob - Feuilleton  
13:15 Chahrazed - Série tv  
14:00 Bi'atouna e'sahira - Documentaire  
15:00 Fête monter le son - Magazine  
16:00 Il était mille fois - Magazine  
16:30 Santé Mag - Magazine  
17:30 Takdeeb tarbab - Documentaire  
18:00 Journal - Information  
18:30 Khati lalhous - Feuilleton  
19:00 Journal - Information  
19:30 Relais - Magazine  
20:00 Journal - Information  
20:45 C'est son show - Divertissement



07h10 Télésurfing - Magazine de téléachat  
08h35 Télévitrine - Magazine de téléachat  
09h05 Bienvenue chez nous - Jeu  
10h05 Tous ensemble - Magazine de société  
11h00 Les douze coups de midi - Jeu  
11h45 Météo  
11h48 Trafic info - Magazine de services  
11h50 L'affiche du jour - Magazine sportif  
12h00 Journal  
12h20 Reportages - Magazine de reportages  
14h15 Ghost Whisperer - Série fantastique  
15h00 Ghost Whisperer - Série fantastique  
15h55 Tous ensemble - Magazine de société  
16h50 Tous ensemble - Magazine de société  
17h45 50mn Inside - Magazine de reportages  
18h50 Là où je t'emmènerai - Magazine de société  
18h55 Météo  
19h00 Journal  
19h30 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration  
19h35 Météo  
19h40 Nos chers voisins - Série humoristique  
19h50 The Voice, la plus belle voix - Divertissement  
22h20 The Voice - Divertissement



08h35 Thé ou café - Magazine culturel  
09h20 Côté Match - Multisports  
09h50 Hebdo musique mag - Magazine musical  
10h20 Les Z'amours - Jeu  
10h55 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu  
10h55 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu  
11h40 Point route - Magazine de services  
11h50 Ma maison s'agrandit - Magazine de services  
11h55 Météo 2  
12h00 Journal  
12h15 13h15, le samedi... - Magazine d'actualité  
12h50 Météo 2  
12h55 Envoyé spécial : la suite - Magazine de reportages  
13h50 Masters 1000 de Monte-Carlo 2013 - Sport  
13h50 Masters 1000 de Monte-Carlo 2013 - Sport  
16h10 La parenthèse inattendue - Magazine découvertes  
17h55 CD'aujourd'hui - Variétés  
18h00 Mot de passe - Jeu  
19h00 Journal  
19h40 Tirage du Loto - Loterie  
19h43 Emission de solutions - Magazine de l'environnement  
19h45 Avant-match - Football  
20h00 Saint-Etienne / Rennes - Sport  
22h00 CD'aujourd'hui - Variétés  
22h05 On n'est pas couché - Talk show



08h35 Thé ou café - Magazine culturel  
09h20 Côté Match - Multisports  
09h50 Hebdo musique mag - Magazine musical  
10h20 Les Z'amours - Jeu  
10h55 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu  
11h00 12/13 : Journal régional  
11h25 12/13 : Journal national  
11h50 30 millions d'amis - Magazine animalier  
12h20 Duo de vie - Magazine de services  
12h25 Les grands du rire - Divertissement-humour  
13h55 Kéno - Loterie  
14h00 En cours sur France 3  
14h25 Samedi avec vous - Magazine régional  
14h25 Samedi avec vous - Magazine régional  
15h45 Expression directe - Magazine politique  
15h50 Un livre toujours - Magazine littéraire  
16h00 Les carnets de Julie - Magazine culinaire  
16h55 Questions pour un champion - Jeu  
17h30 Avenue de l'Europe - Magazine d'actualité  
17h55 Ma maison s'agrandit - Magazine de services



07h05 Comment savoir - Comédie dramatique  
09h00 The Expatriate - Thriller  
10h40 Album de la semaine - Magazine musical  
10h40 Album de la semaine - Magazine musical  
11h10 Shitcom - Divertissement-humour  
11h15 La météo  
11h20 Rencontres de cinéma - Magazine du cinéma  
11h45 Le supplément - Magazine d'actualité  
12h45 L'effet papillon - Magazine d'actualité  
13h25 Intérieur sport - Magazine sportif  
13h50 Samedi sport - Multisports  
13h55 Clermont-Auvergne / Toulouse - Sport  
13h55 Clermont-Auvergne / Toulouse - Sport  
15h50 Samedi sport - Multisports  
15h55 Marseille / Brest - Sport  
18h00 Le JT  
18h10 Salut les Terriens ! - Magazine d'actualité  
19h25 Made in Groland - Divertissement-humour  
19h55 Disparue - Thriller  
21h30 Samedi sport - Multisports  
21h45 Jour de rugby - Rugby  
22h25 Le silence des ombres - Thriller



08h25 Norbert et Jean : le défi - Magazine culinaire  
09h30 Norbert et Jean : le défi - Magazine culinaire  
11h40 Météo  
11h45 Le 12.45  
12h05 Le mag - Magazine d'actualité  
13h45 C'est ma vie - Magazine de société  
15h00 C'est ma vie - Magazine de société  
16h30 Accès privé - Magazine du show-biz  
17h40 Un trésor dans votre maison - Magazine de services  
18h40 Météo  
18h45 Le 19.45  
18h45 Le 19.45  
19h05 Scènes de ménages - Série humoristique  
19h50 Hawaii 5-0 - Série policière  
20h40 Hawaii 5-0 - Série policière  
21h30 Hawaii 5-0 - Série policière  
22h20 Hawaii 5-0 - Série policière

## La sélection



19h50

*The Voice, la plus belle voix*  
- Divertissement

Durée : 2h30mn

Présentation de The Voice

Créé par le fondateur d'Endemol John de Mol,

The Voice est un concept néerlandais de télé-crochet lancé en 2010 sous le nom The Voice of Holland. Suite au succès remporté par le programme aux Pays-Bas, le concept s'est vendu dans plus de 40 pays, des Etats-Unis à la Chine en passant par la Russie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France. Le concept : dénicher des talents à l'aveugle en se basant uniquement sur la voix des candidats. Ainsi, le 25 février 2012, TF1, avec la société de production Shine France, lance à son tour son adaptation de The Voice, sous le nom The Voice : La Plus Belle Voix. C'est Nikos Aliagas qui est à la présentation et Garou, Jenifer, Louis Bertignac et Florent Pagny dans le rôle des coachs/jurés. L'émission se déroule en plusieurs étapes.



20h00

*Saint-Etienne / Rennes*

Coupe de la Ligue - Finale

Football

Durée : 2h00mn

Voilà une affiche inédite, avec deux clubs accédant pour la première fois de leur histoire à la finale de la Coupe de la Ligue. Si le Stade Rennais s'était qualifié de manière plutôt limpide face à Montpellier en demi-finale (2-0), grâce à des buts de Julien Feret et Mevlut Erding, ce fut plus compliqué pour Saint-Etienne. A domicile, les Stéphanois de Loïc Perrin et Stéphane Ruffier ont en effet décroché leur qualification face à Lille à l'issue de la séance de tirs aux buts.



19h45

*Dangereuses retrouvailles*  
- Téléfilm de suspense

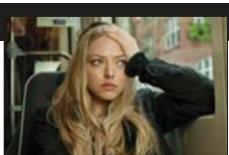
Avec : Antoine de Caunes, Hélène de Saint-Père, Julie Debazac, Manon Gaurin, François Loriguet, Arielle Sémenoff, Denis Sembab, Sylvie Jobert

Durée : 1h30mn /

Après plus de vingt années d'exil professionnel aux Etats-Unis, la neurologue Esthelle Lesueur revient dans sa région d'origine. Au cours d'une soirée, elle retrouve Karine, une amie d'enfance. Karine a épousé Paul Aubras, l'homme qu'Esther a aimé passionnément, autrefois. Tandis que Paul dissimule à sa femme le terrible secret qui lie à Esthelle, cette dernière, toujours dévorée par la passion, se met à harceler le malheureux. Paul veut sauver son couple et ce bonheur conjugal qu'il a mis des années à construire. Mais la jalousie maladive d'Esthelle est plus forte. Pour Paul et Karine débute une implacable descente aux enfers...



19h55

*Disparue - Thriller*

Durée : 1h35mn

Jill Parrish mène une vie paisible jusqu'au jour où sa soeur Molly est enlevée par un mystérieux personnage. Jill est très rapidement convaincue que l'homme qui vient d'enlever sa soeur est le même criminel qui l'avait kidnappée quelques années plus tôt. Jill tente d'expliquer son histoire aux forces de police, mais personne ne semble disposée à la croire. La jeune femme décide alors de mener son enquête pour sauver sa soeur des griffes du kidnappeur. Seul Peter Hood, un policier, semble décidé à l'aider...



19h50

*Hawaii 5-0 - Série policière*

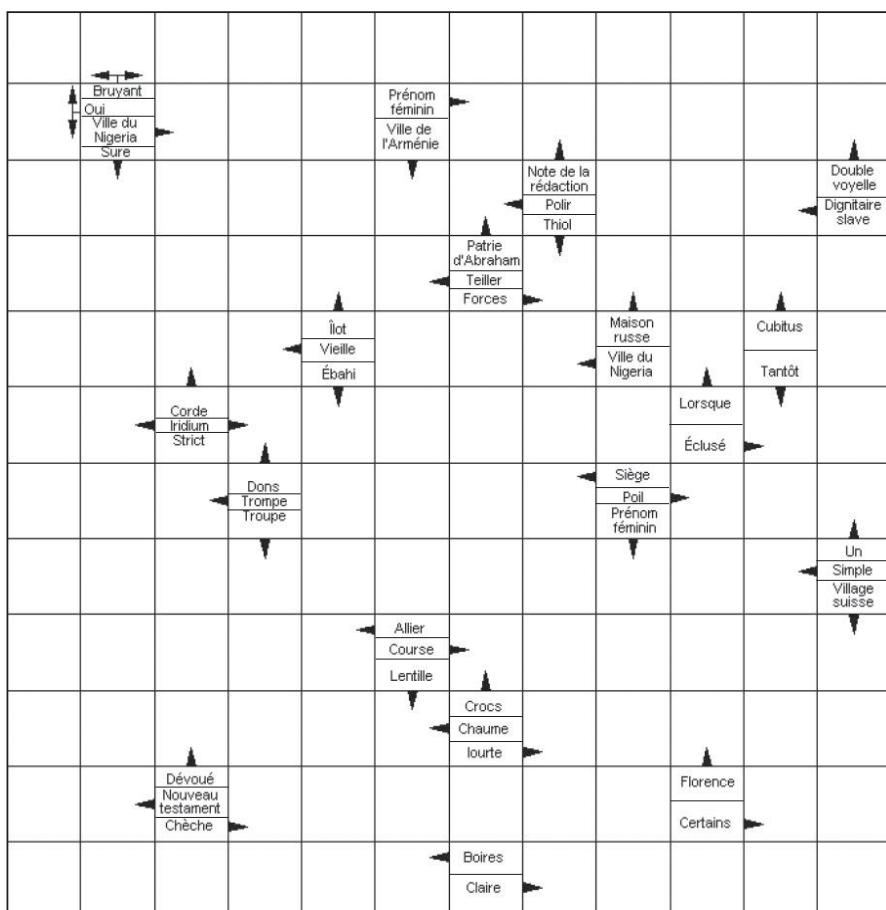
Episode 13 - Saison 3

Avec : Alex O'Loughlin, Scott Caan, Daniel Dae Kim, Grace Park, Michelle Borth, Taylor Wily, Will Yun Lee, Jason Scott Lee

Durée : 50mn

En pleine nuit, Chin Ho est drogué et enlevé à son domicile. A son réveil, il est vêtu comme un prisonnier et incarcéré à Halawa, l'établissement pénitentiaire de l'île, cerné par un gardien corrompu et un ancien ennemi. Alors que le 5-0 découvre que sa disparition est liée à la mort de Frank Delano, Chin Ho sait qu'il doit trouver un moyen de s'échapper avant que son identité de policier ne soit révélée à l'ensemble des détenus. Avec l'aide de Sang Min, un prisonnier qu'il connaît, il tente de passer inaperçu. C'est alors que Kaleo, un ancien policier, lui aussi détenu, déclenche une émeute qui devient vite incontrôlable...

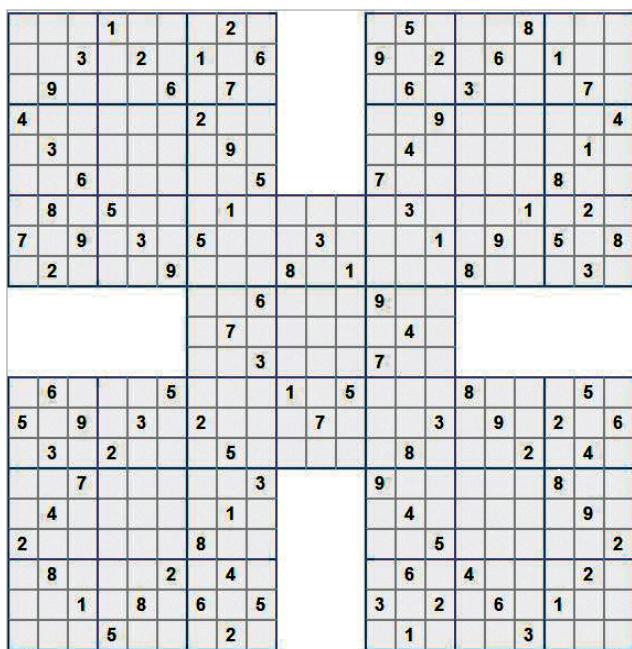
## Mots fléchés n°251



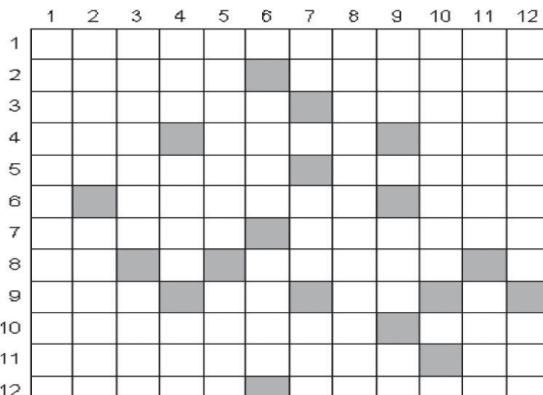
## Samurai-sudoku n°251

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°251



## Horizontalement:

1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive
- Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
6. Région du Sahara nigérien - Habilé à faire qqch
7. Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
8. Aluminium - Cri d'approbation
9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
10. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
11. Choisirions - Du verbe avoir
12. Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

## Verticalement:

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
3. Compositeur français - Mammifères rouges
4. Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
5. Oiseaux - Maman
6. Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
8. Ridiculisaient
9. Art contracté - Labié à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance sucrée
12. Harasser - Dévêtu

## COUPE NATIONALE MILITAIRE DE BOXE

**L'équipe de la V<sup>e</sup> Région militaire remporte le trophée à Guelma**

La Coupe nationale militaire de boxe de la saison 2012-2013, organisée à l'école des sous-officiers d'intendance de Guelma, a été remportée, jeudi, par l'équipe de la V<sup>e</sup> Région militaire (RM).

Les pugilistes de la V<sup>e</sup> RM se sont adjugés quatre médailles d'or, deux d'argent et deux de bronze au terme de quatre jours de compétitions abrégées par la salle omnisports de cet établissement militaire.

La formation de la I<sup>e</sup> RM a décroché la seconde place avec deux médailles d'or, deux d'argent et quatre de bronze tandis que la troisième marche du podium est revenue, ex aequo, à la II<sup>e</sup> et à la IV<sup>e</sup> RM avec une médaille d'or, deux d'argent et deux de bronze. Organisé par le service régional des sports militaires de la V<sup>e</sup> RM, ce tournoi de «haut



niveau», selon les techniciens présents, a été encadré par des arbitres de la Fédération algérienne de boxe. Au total, 119 pugilistes représentant 19 équipes venues des six régions militaires, des états-majors des forces aérienne et maritime, de la Gendarmerie nationale, de

la Garde républicaine, de la Défense aérienne du territoire et des diverses écoles militaires. Le tournoi a été clôturé par une cérémonie de remise de coupes et de médailles aux lauréats des premières places, suivie d'un défilé des équipes participantes.

**34<sup>E</sup> CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (1<sup>RE</sup> JOURNÉE)  
3 médailles d'argent et 3 en bronze pour l'Algérie**

Aoguar (-63 kg) battue par la Marocaine Zouak Rizlen. Ecartés de la course pour le

s'agit de Amar Benikhlef (-90 kg) qui a battu Dolassem Dieudonne (Cameroun), Yacine Ladour (-81 kg) vainqueur de Fetra Ratsimizava (Madagascar) chez les hommes, alors que Kawtar Walal (-78 kg) a dominé l'Egyptienne Nada El Fadli. L'Algérie est représentée dans ce rendez-vous de l'élite continentale de judo, qui se déroule du 18 au 21 avril, par 19 athlètes dont 10 dames.

**Les judokas tunisiens remportent 8 médailles dont 3 en or**

Les judokas tunisiens ont remporté huit médailles dont 3 en or lors de la première journée du 34<sup>e</sup> championnat d'Afrique de judo disputée jeudi à la salle Eduardo de Maputo (Mozambique). Les titres gagnés par la Tunisie ont été l'œuvre de Faycal Jaballah (+100 Kg), Nihel Cheikhouh (-78 Kg) et Hana Margheni (-78 Kg). Les deux médailles d'argent tunisiennes ont été glanées par Abdelaziz Ben Ammar (-81 Kg) et Sahar Trabelsi (+78 Kg). Enfin, la Tunisie a eu ses trois médailles de bronze grâce à Anis Ben Khaled (-100 Kg), Houda Miled (-70 Kg) et Asma Béjaoui (-63 Kg). La Tunisie est représentée dans ce rendez-vous de l'élite continentale de judo, qui se déroule du 18 au 21 avril, par 18 athlètes dont 9 dames.

APS

**Solution Samurai-sudoku N°250**

9	6	2	3	1	4	7	6	8
4	6	7	9	2	8	1	3	5
1	8	3	7	5	6	4	9	2
2	4	9	8	6	5	3	1	7
8	7	5	4	3	1	6	2	9
3	1	6	2	7	9	5	8	4
5	2	4	1	9	3	8	7	6
7	3	8	6	4	2	9	5	1
6	9	1	5	8	7	2	4	3

9	8	6	5	7	3	2	4	1
3	2	7	1	4	8	5	6	9
4	1	5	2	6	9	7	3	8
5	6	9	8	3	2	1	7	4
7	4	8	6	9	1	3	5	2
1	3	2	4	6	7	6	8	9
2	9	4	7	1	5	8	6	3
8	7	3	9	2	6	4	1	5
6	5	1	3	8	4	9	2	7

**Solution Mots Croisés N°250**

SCRIPTURAIRE  
AIOLI■SAUNER  
LAPINE■IXODE  
INA■SOUL■CUI  
FORMOL■LATIN  
I■TENERE■ART  
COZES■PRIVEE  
AL■S■BRAVO■R  
TYR■MA■IE■M■  
IMAGERIE■VIN  
OPTERIONS■EU  
NESLE■STABLE

**Solution Mots Fléchés N°250**

**DOPAGE**  
**L'athlète américain Shawn Crawford suspendu 2 ans pour défauts de localisation**



L'athlète américain Crawford, champion olympique du 200 m en 2004, a écopé d'une suspension de deux ans infligée par l'Agence américaine antidopage (Usada) pour défauts aux règles de localisation.

Selon un communiqué de l'Usada publié jeudi, le Californien de 35 ans a enregistré trois défauts de localisation en l'espace de dix-huit mois, ce qui a enclenché la suspension de deux ans à son encontre.

Un défaut de localisation se comprend comme l'incapacité à fournir les informations sur sa localisation pour un trimestre et/ou l'impossibilité de se prêter à un contrôle antidopage inopiné sur la base de ces informations.

Le troisième défaut de localisation de Crawford a été constaté le 17 novembre 2012 et sa sanction a pris effet mercredi 17 avril, a indiqué l'Usada. Il faisait partie du groupe-cible d'athlètes américains de haut niveau depuis 2001. Crawford possède également une médaille d'argent olympique sur 200 m, celle des JO-2008, qu'il a gagnée quand le 2<sup>e</sup> (le Néerlandais Churandy Martina) et le 3<sup>e</sup> (son compatriote Wallace Spearmon) ont été disqualifiés après la course. Symboliquement, il avait toutefois donné sa médaille d'argent à Martina. L'Américain, une des figures de proue du sprint US au début des années 2000 (ses meilleurs temps datent de 2004), était en nette perte de vitesse depuis quelques années: il n'était ainsi pas parvenu à se qualifier pour les Mondiaux 2011 ni pour les JO-2012.

Il n'a en outre plus couru sous les 20 secondes au 200 m depuis 2009 et sous les 10 secondes au 100 m depuis 2005. Cette sanction pourrait signifier la fin de sa carrière.

THESAURISEUR  
■ATON■OBIS■V  
KUALALUMPUR■  
ATTELER■OSER  
NESS■OKAS■BO  
SSI■MINER■RUS  
A.SEN■LACETS  
SOUSTRAIRE■A  
C■P■EU■GALET  
IMPORTUNS■L■  
TAO■IL■ESSAI  
Y■TAMISEE■NO

LIGUE 1 ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (26<sup>e</sup> J)**Le MCA veut réduire l'écart sur le leader, lutte acharnée pour le maintien**

La 26<sup>e</sup> journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, hier et aujourd'hui, verra le dauphin, le MCA, effectuer un périlleux déplacement à El Eulma pour réduire l'écart sur le leader, l'ES Sétif, forcé au repos, alors qu'au bas du classement la lutte sera acharnée pour le maintien.

En ouverture de cette journée, la JS Kabylie (7e, 33 pts) accueillera dans son antre du 1<sup>er</sup>-Novembre à Tizi-Ouzou la formation de l'USM Bel-Abbès, lanterne rouge (21 pts), dans un match qui devrait à priori revenir aux «Canaris».

Les joueurs kabyles, qui seront dirigés sur le banc par Arezki Amrouche, après le limogeage de Nacer Sendjâk,

seront appelés à renouer avec la victoire, eux qui restent sur une défaite face au MCA (3-1). L'USMBA, qui a déjà un pied au purgatoire, devra préserver son dernier espoir de maintien, en essayant de frapper un bon coup à Tizi-Ouzou, chose qui ne sera pas facile.

Le MCA (2<sup>e</sup>, 46 pts), devra bien négocier sa sortie à El Eulma s'il veut encore titiller l'Entente, dont le match face à l'ASO Chlef est reporté en raison de son engagement en Ligue des champions d'Afrique.

Une victoire des Algérois leur permettrait de ramener à trois points l'écart qui les sépare des Sétifiens, avec un match en moins pour ces derniers. Le MCEE (10<sup>e</sup>, 31 pts), espère empocher les trois points de la victoire pour s'approcher davantage du maintien et ne rien laisser au hasard.

Le CS Constantine (5<sup>e</sup>, 41 pts), où rien ne va plus, se déplacera à Tlemcen pour croiser le fer avec un relégable, le WAT (15<sup>e</sup>, 21 pts), qui n'a d'autre alternative que de gagner pour entretenir l'espoir de sa survie parmi l'élite.

Les Constantinois espèrent revenir avec un bon résultat qui leur donnera l'occasion de se rapprocher du podium. Le CR Belouizdad (6<sup>e</sup>, 38 pts), qui reste sur une retentissante victoire face au leader (4-1), se rendra à Bordj pour défier le CABBA (12<sup>e</sup>, 26 pts) local, dans un duel entre deux équipes aux objectifs diamétralement opposés. Si le Chabab cherchera à rester sur la dynamique pour progresser au classement, le CABBA visera la victoire pour s'éloigner de la zone de turbulences et amorcer sa mission de sauvetage en toute sérénité.

Au bas du classement, le match CA Batna-MC Oran, deux équipes sérieusement menacées par la relégation, sera sûrement disputé vu son enjeu capital dans l'optique du maintien.

Le match USM Harrach-JSM Béjaïa se jouera cinq mardi en raison de l'engagement des Béjaouis en Ligue des champions d'Afrique.

**Un match de la survie pour le CABBA**

**Mouad B.**

La 26<sup>e</sup> journée du championnat national L1 est le début de l'aventure de survie pour le CABBA aujourd'hui 20 avril à 15h00 au stade du 20-Août de Bordj Bou-Arréridj. Les Bordjiens devront défier un des gros calibres du championnat de la Ligue1 qui écrase tout sur son chemin depuis quelque temps. Une rencontre choc, pour certains connaisseurs.

Le CABBA est en difficulté depuis quelque temps, il a besoin de cette victoire pour espérer s'éloigner un peu de la zone rouge. «Je ne pense vraiment pas qu'une victoire effacera tout ce qu'il y a eu jusqu'à maintenant. Mais en tout cas, ce serait un grand soleil et un pas vers le maintien. Ce n'est jamais négligeable. Ce n'est pas évident de gagner face au

CRB, j'en sais quelque chose par rapport à tous les clubs où je suis passé. Il ne faut donc pas banaliser la chose», dira le coach. «Tout entraîneur aspire à être ambitieux et demande donc plus à ces joueurs pour les faire progresser. Amrani nous a demandés de nous lâcher en ayant plus confiance en nous.

Pour lui nous n'avons pas tout donné, et nous aussi, comme lui nous savons qu'on a un potentiel énorme, reste à l'exploiter», dira de son côté l'attaquant bordjien Mesfar. En effet, pour cette rencontre, Amrani va miser sur un onze qu'il a monté depuis quelques temps : Naili (gardien), Ali Guechi, Chebira, Bencherghi, Bendahmane, Saâdi, Oudni Ammour, Belkheir, Mosrati et Mesfar.

Le coach attend «une réaction d'orgueil» de la part de ses protégés.

Tous les sportifs bordjiens souhaitent que les joueurs montrent et démontrent que tout ce qui a été dit sur eux pendant des mois n'est pas vrai. La position du CABBA lui impose de faire plus que durant les mois passés. Cela vaut pour tous, y compris pour l'entraîneur. Car cela doit nécessairement passer par le collectif.

Une descente serait catastrophique pour un des clubs les plus prestigieux du football algérien. Les dirigeants bordjiens le savent. L'idéal serait de faire une belle série tout de suite. Pour mieux se replacer et pour se mettre hors du danger de la relégation, il faudra gagner des matches, se montrer impitoyable.

L'avenir de tout un club en dépend ! Faisons confiance au CABBA qui sait négocier les virages les plus dangereux et demandant aux dirigeants actuels de quitter le club.

## TOURNOI DE LA PRESSE SPORTIVE

**Fin du 1<sup>er</sup> tour de la compétition**

Le tournoi de football de la presse sportive a clos son premier tour, jeudi avec le déroulement des rencontres de la 4<sup>e</sup> journée qui a permis de connaître les équipes qualifiées aux 8<sup>e</sup> de finale.

Les matchs joués jeudi sur le terrain réplique du stade du 5-Juillet (Alger), ont donné lieu à la qualification des cinq dernières équipes au prochain tour qui débutera demain.

L'équipe de l'APS a été éliminée par celle de l'ENRS (5-2), Ennahar a écarté de son chemin l'équipe d'Echaab (5-2), le Jeune Indépendant s'est qualifié face à Compétition (3-2), Essalam a battu à El Djazaïr El Djadida (4-2) et l'équipe d'Al Wassat a éliminé Horizons (1-0).

Le tirage au sort des 8<sup>e</sup> de finale, quarts et demi-finale effectué juste après les rencontres, a donné lieu aux matchs suivants :

8<sup>e</sup> de finales :

1. Essalam - Djazaïria TV
2. Jeune Indépendant - Le Temps
3. Al Massaa - Ennahar
4. Adjouaa - vainqueur Echo d'Algérie-Chourouk Youmi
5. Liberté - Al Wassat
6. Waka El Djazaïr - DK News
7. El Moudjahid - ENRS
8. Echourouk TV - Djazaïr El Djadida

## 1/4 de finale : jeudi 25 avril au 5-Juillet:

- A. Vainqueur 3 contre 1
- B. Vainqueur 7 contre 4
- C. Vainqueur 5 contre 2
- D. Vainqueur 6 contre 8

## 1/2 finale: 30 avril 2013: au stade du 20 août 1955 à Alger:

Vainqueur A contre B 13h00

Vainqueur C contre D 14h00

**Finale :** le 3 mai au stade du 20-Août 1955 à Alger.

**COUPE DE LA LIGUE  
ASSE-Rennes :  
l'Algérien Ghoulam  
à un pas de son premier  
titre personnel**

Le défenseur international algérien de l'AS Saint-Etienne, Faouzi Ghoulam, est convoqué pour la finale de la Coupe de la Ligue française de football, qui mettra aux prises son équipe au Stade Rennais, ce soir au stade de France à Paris, selon la liste dévoilée hier par l'entraîneur stéphanois, Christophe Galtier. Le jeune joueur algérien (22 ans), qui devrait figurer dans le onze entrant, est tout proche de déclencher son premier titre de sa carrière professionnelle. L'entraîneur de l'ASSE, pourra compter sur des joueurs d'expérience pour renouer avec les consécrations, à l'image du gardien de but, Ruffier, Perrin ou Aubameyang.

L'entraîneur de Saint-Etienne pourra aligner le même onze qui a affronté le FC Lorient mardi en quarts de finale de Coupe de France (1-2).

Faouzi Ghoulam a effectué son baptême du feu avec l'équipe nationale, le 26 mars dernier face au Bénin (3-1), en match disputé au stade de Mustapha Tchaker de Blida, comptant pour la 3<sup>e</sup> journée (Gr H) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

**COUPE DU PORTUGAL  
L'Algérien Soudani  
qualifié en finale  
avec Vitoria  
Guimaraes**

L'attaquant algérien Hilal Soudani jouera sa première finale en Coupe du Portugal de football lorsqu'il affrontera le Benfica avec son club Vitoria Guimaraes, qualifié à ce dernier stade de la compétition grâce à sa victoire à domicile face à Belensenses (1-0) mercredi soir, confortant ainsi son succès à l'aller (2-0).

Aligné d'entrée, l'ancien joueur de l'ASO Chlef (Ligue 1, Algérie) a dû néanmoins céder sa place peu avant la fin de la rencontre. Il s'agit du deuxième événement majeur du néophyte de la sélection algérienne depuis qu'il a rejoint Vitoria en août 2011, puisqu'il avait déjà disputé avec cette formation l'Europa League dès sa première saison au Portugal.

C'est aussi la sixième finale de Vitoria en Coupe du Portugal, pendant laquelle il tentera de déclencher son premier trophée dans cette compétition.

Sa dernière finale remonte à 2011 quand il a perdu face au FC Porto (5-2). Toutefois, la mission des coéquipiers de Soudani sera, à coup sûr, très difficile, vu la belle forme affichée par son adversaire, qui domine le championnat local avec son rival de toujours, le FC Porto, et qui s'apprête également à disputer les demi-finales de l'Europa League.

## FINALE COUPE D'ALGÉRIE (MCA-USMA)

## Alger se pare des couleurs Vert, Rouge, et Noir

M.A.F

**A quelques jours de la grande finale de la 49<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Algérie de football, qui opposera le 1<sup>er</sup> mai prochain les deux clubs algériens, le MCA et l'USMA, au stade du 5-Juillet d'Alger (16h00), la capitale a commencé déjà à vibrer au rythme de ce derby royal, où chaque galerie y va de sa propre manière pour marquer son territoire.**

Comme de tradition, Bab-El-Oued, Bab-Jdid et Soustara, que se partagent depuis des lustres «Ouled Sidi Abderrahmane» sont couverts de vert, de noir et de rouge. Rouge, qu'ils ont en commun comme le sang qui coule dans leurs veines pour irriguer un cœur qui bat pour leurs clubs respectifs.

Le MCA et l'USMA vont se retrouver en finale pour se disputer la finale de la Coupe d'Algérie, et cela pour la cinquième fois dans l'histoire de l'épreuve populaire.

Le dernier mot est toujours revenu au Doyen, dont les supporters ont réussi à gagner la première bataille, celle psychologique, où ils ne cessent de narguer leurs homologues usmistes : «Nous sommes votre bête noire», ne cessent-ils de répéter à leur rencontre.

Les jeunes s'y préparent minutieusement, dans une ambiance de fête en ne négligeant aucun détail sous l'œil attentif



des plus anciens qui balisent en pronant le fair-play et sous le regard égayé des très petits qui arborent déjà, comme un acquis, les couleurs du club cheri du père et du grand père. La relève est assurée, le témoin est bien passé.

Quand le MCA rencontre en finale de Coupe d'Algérie l'USMA, Bab-El-Oued se «souffre» et c'est le tout Alger qui s'enivre. Depuis une semaine, la capitale et ses alentours immédiats sont transportés par l'euphorie qui s'est emparée des supporters des deux prestigieux clubs algériens : le MCA et l'USMA qui depuis leur qualification pour la finale se sont déclaré la «guerre psychologique», en attendant la guerre tactique sur le rectangle vert du temple olympique.

Un derby que semblent remporter et largement, en apparence, les Mouloudiens qui décrivent leurs frères ennemis

comme une force tranquille. Et il n'est pas rare que l'on trouve sur une même fenêtre les deux bannières. Celle du MCA et celle de l'USMA. Comme l'on retrouve côté à côté sur un même étal de fortune, ou sur les étagères d'un magasin les accessoires aux couleurs des deux clubs. Les jeunes n'hésitent pas à faire passer le message du fair-play en arborant un maillot aux couleurs de l'USMA et ce chapeau de bouffon à l'effigie du Mouloudia, le tout dans un indescriptible brouhaha fait de klaxons de voitures qui défilent, de chansons qui consacrent l'événement que l'on diffuse à fond et parfois des youyous des femmes qui saluent le passage d'un cortège. Ça va être chaud à l'approche du rendez-vous tant attendu.

Cette finale c'est aussi et surtout une occasion de se faire de l'argent, beaucoup d'argent si l'on juge par cette marchandise

qui se déverse sur le tout Alger. Le vert et rouge est partout, le rouge et noir le suit au pas. Le tout dans une ambiance que seul ce derby algérios sait créer.

D'ici au 1<sup>er</sup> mai, l'ambiance va augmenter crescendo dans les deux fiefs des clubs rivaux, mais dans un fair-play exemplaire, du moment où l'on retrouve des fans des deux équipes dans une même famille.

De leur côté, les deux équipes attendent avec impatience cette «Big finale», mais tous en continuant à suivre leur calendrier. Si le MCA se déplace cet après-midi à El Eulma pour donner la réplique au MCEE, en match comptant pour la 26<sup>e</sup> journée de Ligue 1, l'USMA, quant à elle, se déplacera aujourd'hui à Koweit City pour croiser le fer ce mercredi avec le club local d'Al Arabi, en finale (aller) de la Coupe de l'Union arabe de football (Uafa).

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère des ressources en eau  
Direction des ressources en eau  
Wilaya de Béjaïa  
N.I.F N°: 41 000 600 000 6012

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06/2013

OP N°: NK.5.323.6.262.106.12.20

### «Réfection et réhabilitation de la conduite d'adduction de Chellata»

La Direction des ressources en eau de la Wilaya de BEJAIA, lance un avis d'appel d'offres national restreint à la concurrence pour la réalisation du projet **«Réfection et réhabilitation de la conduite d'adduction de Chellata»**.

#### Constance des travaux :

Fourniture et pose de 1 500 ml de conduites en fonte (DN 200).

Les entreprises qualifiées en activité principale Hydraulique cat. 02 et plus peuvent sur présentation du certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité retirer le cahier des charges (offres technique et financière) auprès de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de Béjaïa, service de l'Administration et des Moyens, bureau des Marchés, sis Cité Remla-Ighil Ouazoug, BEJAIA.

**OBS : Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant déminent désigné**

TEL : 034.20.56.03 à 04

FAX : 034.20.56.05

**Les offres devront être scindées en deux parties :**

1- Partie N°01 - Offre technique

2- Partie N°02 - Offre financière.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes:

#### 1- OFFRE TECHNIQUE :

1) Déclaration à souscrire déument renseignée, datée, signée.

2) Instruction au soumissionnaire signée et paraphée, datée.

3) Le registre de commerce et les statuts de l'entreprise

4) Extraits de rôle.

5) Carte d'immatriculation fiscale « NIF »

6) Mise à jour CASNOS, CNAS, CACOBATPH

7) Casier judiciaire

8) Certificat de qualification et classification professionnelles des entreprises en cours de validité

9) Références professionnelles (attestation de bonne exécution avec le nombre de projets similaires réalisés)

10) Moyens matériels avec carte grise ou rapport d'expertise établi par un expert agréé

11) Moyens humains avec C.V et diplôme du personnel.

12) Délais de réalisation et planning détaillé des travaux.

13) PV de visite des lieux.

14) Reçu de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC pour les entreprises de personnalité morale

15) Déclaration de probité déument renseignée, signée et datée.

#### 2- OFFRE FINANCIÈRE

1- Lettre de soumission déument renseignée, datée, signée

2- Le cahier des charges parties offre financière, déument paraphé, signé et daté

3- Le bordereau des prix unitaires déument renseigné, signé et daté

4- Le devis quantitatif et estimatif déument renseigné, signé et daté

Les offres technique et financière doivent être contenues dans deux (02) enveloppes distinctes et ne comporteront que le cachet de l'Entreprise et les mentions suivantes :

#### ENVELOPPE N°01 - OFFRE TECHNIQUE

#### ENVELOPPE N°02 - OFFRE FINANCIÈRE

Ces offres devront parvenir à Monsieur le Directeur des ressources en eau de la Wilaya de BEJAIA, à l'adresse indiquée plus haut à l'intérieur d'une enveloppe principale ANONYME et ne comportera que la mention suivante

#### SOUMISSION NE PAS OUVRIR

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06/2013

#### «Réfection et réhabilitation de la conduite d'adduction de Chellata»

Le délai de remise des offres est fixé à **quinze (15) jours** à compter de la première publication de cet avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de clôture de remise des offres sera le dernier jour à **Douze Heures (12h00)**.

La date d'ouverture des plis des offres technique et financière aura lieu le même jour **quatorze heures (14h00)** au siège de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de BEJAIA.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les entreprises resteront engagées par leurs offres, pendant une période de **Cent cinq (105) jours** à compter de la date de clôture de remise des offres.

**LIGUE DES CHAMPIONS (8<sup>e</sup> DE FINALE ALLER)**

AUJOURD'HUI À 18 HEURES À BÉJAÏA, JSMB - ES TUNIS

**Les Béjaouis défient les finalistes de la saison passée****S. Ben**

D'aucuns savent que l'ES Tunis a été finaliste malheureux l'année dernière de cette Ligue des champions et cette saison, elle doit d'abord passer le cap de la JSMB pour tenter d'arracher ce trophée.

C'est donc aujourd'hui à partir de 18 heures que la JSMB Béjaïa détiendra ce finaliste de la saison passée en le recevant sur sa pelouse du stade de l'Unité maghrébine pour le compte des huitièmes de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Et à ce propos justement, l'entraîneur adjoint de la JSMB Béjaïa, Ahcène Hammouche, ne s'empêche pas de déclarer, entre autres : « J'estime que l'EST a beaucoup changé par rapport aux saisons précédentes. Elle a beaucoup perdu de sa verve, notamment après le départ, lors du précédent mercato d'hiver, de ses deux attaquants Ndjeng et Lemsekni qui constituaient sa force de frappe ».

« Notre brillante qualification ramenée du Ghana a permis aux joueurs de gagner en confiance. On abordera donc cette double confrontation avec beaucoup de détermination », poursuit l'adjoint du coach Italien Giovanni Solinas.

Quant au coach de l'équipe, Solinas, il avoue que l'étape suivante sera plus difficile. Nous avons une équipe jeune et une petite escouade. Dans le football, tout est possible », a déclaré le coach italien à propos de cette première manche face à l'ES Tunis. Du côté des Tunisiens, ce derby maghrébin a une particularité pour les Algériens Youcef Belaili et Antar Yahia dans la mesure où les deux internationaux algériens vont devoir jouer leur qualification face à une équipe algérienne justement.

Appelé à exprimer son sentiment de donner la réplique à une équipe algérienne en Algérie, Belaili (21 ans) se dit heureux « de revenir foulé de nouveau une pelouse du pays ».

« C'est un plaisir pour moi de jouer de nouveau en Algérie, l'ambiance des stades algériens me manque terriblement. Actuellement, je défends les couleurs de l'EST, et je tâcherai de contribuer à la victoire de mon équipe »,



a souligné le milieu algérien. De son côté Antar Yahia qui a été accueilli comme une véritable star à Béjaïa où l'équipe tunisienne se trouve depuis jeudi dernier, il estime que « la JSMB Béjaïa sera un adversaire redoutable. Un match de la Ligue des champions est toujours difficile, quoi qu'on dise ». Et nous sommes venus pour réaliser un bon résultat ». Youcef Belaili, versé dans le même sens en indiquant qu'il s'agit d'un derby maghrébin qui sera sûrement disputé entre les deux équipes. Pour notre part, nous devons sortir le grand jeu pour revenir avec un bon résultat de Béjaïa, même si notre mission s'annonce difficile ».

De son côté le défenseur central Mekakou lui annonce avec assurance « que Belaili se rassure, on aura à l'œil. Nous pensons réaliser un bon résultat qui nous permettra d'aller à Tunis avec une bonne marge de sécurité. Cela va être difficile, mais c'est possible », estime le défenseur de la JSMB. Ainsi, les joueurs de l'entraîneur italien Gianni Solinas devront puiser dans leurs ressources pour « offrir » l'EST, qui n'est autre que le vice-champion d'Afrique. D'autant que plusieurs joueurs titulaires de l'effectif béjaoui seraient absents de ce match pour diverses raisons : Derrag, suspendu, Cédric, Megatli, Hadji et

Boukemacha, blessés, alors que les deux Maliens, Coulibaly et Bangoura, recrutés lors du mercato d'hiver, ne sont toujours pas qualifiés pour prendre part à cette compétition.

Ces déféctions coïncident avec le départ de Mhamma et Bousaha, qui ont demandé la résiliation de leurs contrats respectifs avec le club. Et c'est ce qui fait dire au coach Solinas : « Ce sont des absences de taille bien sûr. Je n'arrive d'ailleurs même pas à compléter la liste des 18 joueurs. Je serai ainsi dans l'obligation de convoquer un joueur comme Hadji, alors qu'il n'est pas encore en possession de tous ses moyens », a précisé l'ancien coach de l'ES Séfif et du CR Belouizdad.

En tous les cas, Solinas affiche sa détermination de jouer ses chances à fond dans la double empoignade contre les Tunisois, bien qu'il reconnaisse la difficulté de la mission face au « meilleur club d'Afrique », selon lui.

« On vient de se qualifier aux dépens d'une formation ghanéenne de gros calibre (Ashanti Kotoko, ndlr), alors que personne ne misait sur nous. C'est avec la même détermination qu'on va également aborder les deux matchs contre l'EST, dans l'espoir de refaire le même scénario », a conclu Solinas. Sans commentaire.

**BELAILI À L'APS****« L'ES Tunis est appelée à sortir le grand jeu face à la JSMB » en Ligue des champions**

Le milieu international olympique algérien de l'ES Tunis, Youcef Belaili, a relevé mercredi la difficulté du match de son équipe face à la JSMB Béjaïa, aujourd'hui au stade de l'Unité maghrébine (t8000), comptant pour les 1/8<sup>e</sup> de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Il s'agit d'un derby maghrébin qui sera sûrement disputé entre les deux équipes. Pour notre part, nous devons sortir le grand jeu pour revenir avec un bon résultat de Béjaïa, même si notre mission s'annonce difficile », a souligné à l'APS Belaili lors d'un entretien téléphonique.

La JSMB a composté son billet pour ce tour aux dépens des Ghanéens de l'Ashante Kotoko (aller 0-0, retour 1-1). Les joueurs de l'entraîneur italien Gianni Solinas devront puiser dans leurs ressources pour « offrir » l'EST, qui n'est autre que le vice-champion d'Afrique.

« L'Espérance est une équipe qui joue toujours les premiers rôles dans cette compétition africaine. Nous avons échoué l'année dernière à remporter le trophée (face au Ahly du Caire, ndlr). Lors de cette édition, nous allons es-

sayer de remettre ça », a ajouté l'ancien joueur du MC Oran (Ligue 1 algérienne). L'EST est arrivée à Béjaïa jeudi à bord d'un avion spécial. L'Espérance s'est entraînée une seule fois sur le terrain de Béjaïa hier à l'heure du match.

Appelé à exprimer son sentiment de donner la réplique à une équipe algérienne en Algérie, Belaili (21 ans) se dit heureux « de revenir foulé de nouveau une pelouse du pays ».

« C'est un plaisir pour moi de jouer de nouveau en Algérie, l'ambiance des stades algériens me manque terriblement. Actuellement, je défends les couleurs de l'EST, et je tâcherai de contribuer à la victoire de mon équipe », a souligné le milieu algérien.

Concernant l'arrivée de son compatriote et ancien défenseur international, Antar Yahia, à l'Espérance durant le mercato d'hiver, le jeune élément algérien ne tarit pas d'éloges sur lui. « J'étais le premier à saluer son arrivée à Tunis, je le considère comme un frère pour moi, et ma foi, il a su apporter un plus pour l'équipe, en stabilisant notamment le secteur défensif », a-t-il estimé.

Commentant son nouveau statut de titulaire, Belaili se dit « honoré » de ga-

gner une place au sein de cette « grande équipe ». L'entraîneur (Maher Kanzari, ndlr) me fait entièrement confiance, et cela est un honneur pour moi. J'ai amorcé une nouvelle étape avec l'EST en prenant mes responsabilités. Je suis là pour marquer des buts et faire marquer mes coéquipiers ». Evocuant son avenir professionnel, Belaili a révélé avoir des approches de certains clubs européens en vue de la saison prochaine, mais il se veut réaliste.

« Des clubs espagnols, français, et allemands veulent s'attacher mes services, mais je ne veux pas brûler les étapes. Je suis encore jeune, et j'ai tout à apprendre ».

Enfin, abordant le sujet de l'équipe nationale, Belaili espère un jour taper dans l'œil du coach national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, en vue des prochaines échéances.

« Je sais que certains réclament mon arrivée chez les Verts, mais qu'ils sachent que le dernier mot revient au sélectionneur. Je suis en train de travailler d'arrache-pied pour défendre les couleurs de mon pays. Si ce ne sera pas pour le moment, ce sera plus tard inshallah », a-t-il conclu.

**CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL (JUNIORS)  
L'équipe nationale évoluera dans le groupe B**

La sélection algérienne de handball (juniors) évoluera dans le groupe B, en compagnie de l'Allemagne, la Croatie, la Suisse, le Qatar, et des Pays-Bas, lors du championnat du monde de la catégorie, prévu du 14 au 28 juillet prochain en Bosnie-Herzégovine.

Le tirage au sort de cette compétition s'est déroulé jeudi soir à Sarajevo en présence du président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Mohamed Aziz Derouaz.

Les joueurs algériens joueront leurs matches dans la ville de Ljubuski (170 km de la capitale Sarajevo).

Les Verts se sont qualifiés au Mondial 2013 après s'être classés à la 5<sup>e</sup> place au championnat d'Afrique des nations qui a eu lieu en Côte d'Ivoire en août 2012.

Vingt-quatre pays prendront part au Championnat du monde 2013. Le premier tour de la compétition aura lieu à Banja Luka (GR:A), Ljubuski (GR:B), Sarajevo (GR:C) et Zenica (GR:D).

Les vingt-quatre équipes qualifiées seront reparties dans quatre groupes de six. Les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les huitièmes de finales, tandis que les équipes classées cinquième et sixième de leurs groupes respectifs joueront la Coupe du Président.

**La répartition des groupes :**

**Poule A:** France, Tunisie, Russie, Danemark, Angleterre, Serbie

**Poule B:** Allemagne, Croatie, Suisse, Qatar, Pays-Bas, Algérie

**Poule C:** Bosnie, Congo, Slovénie, Argentine, Corée du Sud, Hongrie

**Poule D:** Espagne, Suède, Egypte, Brésil, Chili, Koweit.

**ABDESLAM BENMEGHSOULA (DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL)****« Nous avons hérité d'un groupe très difficile »**

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Abdeslam Benmeghsoula, a qualifié hier de « difficile » le groupe hérité par l'Algérie, au Championnat du monde 2013 (juniors), prévu du 14 au 28 juillet prochain en Bosnie-Herzégovine. « Franchement, nous avons hérité d'un groupe très difficile, en présence notamment de l'Allemagne et de la Croatie, pour ne citer que ceux-là. Nous allons aborder cette compétition avec la ferme intention de faire bonne figure et se frotter avec le haut niveau », a affirmé à l'APS le DTN.

L'équipe nationale juniors, évoluera dans le groupe B, domicilié à Ljubuski (170 km de la capitale Sarajevo), en compagnie de l'Allemagne, de la Croatie, de la Suisse, du Qatar, et des Pays-Bas.

Le tirage au sort de cette compétition s'est déroulé jeudi soir à Sarajevo en présence du président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Mohamed Aziz Derouaz.

« Notre mission sera difficile, d'autant plus que cette sélection est loin de la compétition depuis 8 mois. Nous avons commencé à regrouper les joueurs et les remobiliser en vue de cette compétition », a-t-il ajouté.

L'équipe nationale (juniors), dirigée à titre intérimaire par Hassan Khodja Fodhil, aura bientôt un nouveau sélectionneur qui aura la mission de mener les Verts lors de ce Mondial.

Les vingt-quatre équipes qualifiées ont été reparties dans quatre groupes de six. les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les huitièmes de finales, tandis que les équipes classées cinquième et sixième de leurs groupes respectifs joueront la Coupe du Président.

## MATCH AMICAL FACE À LA JUVENTUS TURIN



Des anciens footballeurs du Real Madrid et de la Juventus Turin s'affronteront le 9 juin prochain au Stade Santiago Bernabéu lors du Corazón Classic Match. Luis Figo, Pavel Nedved, Zinédine Zidane, Fernando Hierro ou encore Fernando Morentes seront de la partie. Tous les fonds seront reversés à la Croix-Rouge espagnole pour la campagne «Solidarité avec les Enfants».

# 100M€ pour deux stars

D'après Punto Pelota, la formation du Real Madrid pourrait sortir le carnet de chèque pour s'offrir deux stars du ballon rond. Il s'agit de Sergio Agüero (Manchester City) et Gareth Bale (Tottenham). Pour boucler ces deux dossiers, les Merengues pourraient mettre 100 millions d'euros sur la table.



**Real Madrid devant MU au classement des clubs à la plus forte valeur financière**



C'est une petite révolution depuis 2004 que le magazine économique américain *Forbes* réalise chaque année, son classement des équipes à la plus forte valeur financière. Pour la première fois en effet, Manchester United est devancé, en l'occurrence par le Real Madrid, évalué par la rédaction de *Forbes* à 3,3 milliards de dollars soit 2,7 milliards d'euros.

### Le Real Madrid plus cher que Manchester United pour la première fois en neuf ans

Sur la période 2011-2012, le club merengue a généré 500 millions d'euros de revenus, un record, raison pour laquelle le club de Cristiano Ronaldo devance les Red Devils qui glissent en deuxième position avec une valeur financière estimée à 2,4 milliards d'euros. En un an, la valeur du Real Madrid a prodigieusement grimpé de 76%, à la faveur du titre de champion d'Espagne et d'une rentabilité accrue notamment dans le secteur du marketing.

## MU joue la montre avec Wayne Rooney



Nous sommes en octobre 2010. Sir Alex Ferguson explique à la

presse que Wayne Rooney et Manchester United n'ont pas trouvé d'accord pour une prolongation de contrat et que le joueur est déterminé à l'idée de quitter le club. Dans son coin, José Mourinho sourit et explique que tout se terminera pas une grosse revalorisation salariale. Avril 2013, Rooney est quotidiennement l'objet d'articles dans la presse anglaise pour expliquer qu'il pense à un départ. Mourinho n'a pas encore donné son avis sur le sujet mais on peut être quasiment certain qu'il livrera le même avis : tout ce ramdam va se terminer par une prolongation de contrat.

## Rami suivi

Manchester United suivrait de près Adil Rami, le défenseur international français de Valence, selon le quotidien portugais *A Bola*. Alors que l'ancien joueur de Lille intéresserait aussi Arsenal, il semblerait que Sir Alex Ferguson fasse de Rami une de ses priorités pour renforcer son axe central. Selon le média ibérique, Ezequiel Garay de Benfica et Raphael Varane du Real Madrid seraient aussi sur la liste des joueurs qui plairont au technicien mancunien.

## Cavani estimé à 70 M€



Courtisé par les plus grands clubs européens, Edinson Cavani (26 ans, 29 matchs et 22 buts en Serie A cette saison) ne sera pas bradé par Naples. Le président du club italien attend, en effet, 70 millions d'euros pour laisser partir son attaquant.

«Le président De Laurentiis a parlé de 70 millions. Et je crois, moi aussi, que c'est peut-être le bon prix du joueur», a lâché l'agent de l'Uruguayen, Claudio Anelucci, sur les ondes italiennes. A ce prix-là, de nombreux candidats devraient jeter l'éponge...

Édité par la SARL  
**DK NEWS**Directeur général  
**Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**Abdelmadjid TAREB**03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021 94 66 62 (63) - **Fax** : 021 94 66 82**Email** : contact@dknews-dz.com - **Site** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021 94 66 62 (63) / **Fax** : 021 94 66 82 / **Email** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP SPA - 1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél** : 021.71.16.64/021.73.71.28 - **Fax** : 021.73.95.59/021.73.99.19

Vendredi 19 - Samedi 20 Avril 2013 - 9/10 Jumada Al-Thani 1434 - N° 252 - Première année

## LIGUE 1 (26<sup>e</sup> J - MATCH AVANCÉ) Victoire de la JSK devant l'USMBA

La JS Kabylie s'est imposée devant l'USM Bel-Abbes sur le score de 2 à 1, (mi-temps:1-0) en match avancé de la 26<sup>e</sup> journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, joué hier. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Marocci (2<sup>e</sup>) et Chaalali (53<sup>e</sup>) pour la JSK, et Belguerfi (89<sup>e</sup>) pour l'USMBA. Les autres rencontres de cette journée auront lieu aujourd'hui conformément au programme suivant:

**Batna** : CA Batna - MC Oran  
**Bordj** : CABB Arréridj - CR Belouizdad  
**Tlemcen** : WA Tlemcen - CS Constantine  
**Eulma** : MCE Eulma - MC Alger

**Mardi 23 avril (18h00)**  
**Alger (4<sup>e</sup>-Novembre)** : USM Harrach - JSM Béjaïa

**Matches reportés:**  
**Alger (Omar-Hamadi)** : USM Alger - JS Saoura  
**Sétif** : ES Sétif - ASO Chlef

	<b>Pts</b>	<b>J</b>
1. ES Sétif	52	25
2. MC Alger	46	25
- USM El-Harrach	46	25
4. USM Alger	41	25
- CS Constantine	41	25
6. CR Belouizdad	38	25
7. JS Kabylie	36	26
8. JS Saoura	33	25
- JSM Béjaïa	33	25
10. MC El-Eulma	31	25
-- ASO Chlef	31	25
12. CABB Arréridj	26	25
-- MC Oran	26	25
14. CA Batna	22	25
15. WA Tlemcen	21	25
-- USM Bel-Abbes	21	26

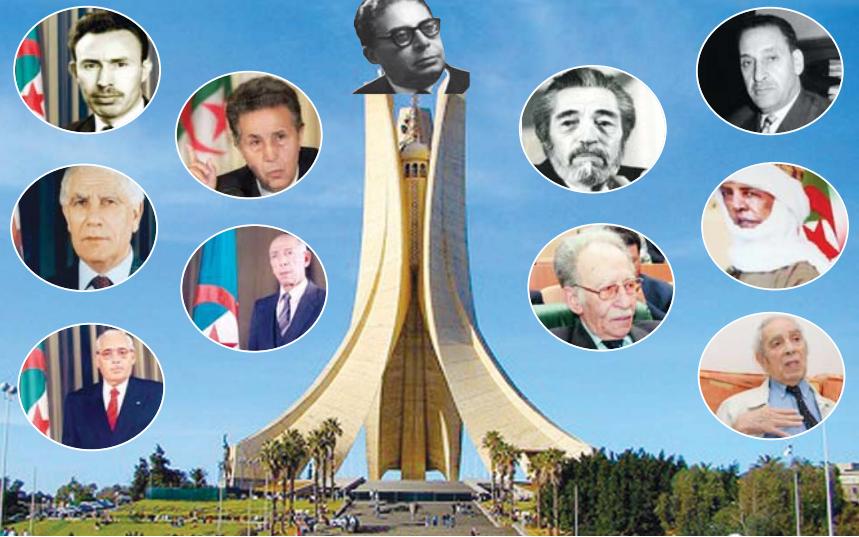
## RÉSULTATS ET CLASSEMENT DE LA LIGUE 2 (28<sup>e</sup>) Le MO Béjaïa cartonne

Résultats et classement à l'issue de la 28<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football jouée hier:

ASM Oran - USM Annaba	2-1
MO Constantine - O Médéa	1-1
MSP Batna - CR Témouchent	2-0
ES Mostaganem - CRBA Fekroun	3-1
USM Blida - NA Hussein-Dey	1-1
MO Béjaïa - SA Mohammadia	6-2
AB Merouana - RC Arbaâ	0-0
MC Saïda - AS Khroub	2-0

	<b>Pts</b>	<b>J</b>
1. CRB Aïn Fekroun	54	28
2. RC Arbaâ	53	28
- MO Béjaïa	53	28
4. ES Mostaganem	49	28
5. USM Blida	45	28
6. ASM Oran	41	28
7. AS Khroub	39	28
8. NA Hussein-Dey	37	28
9. MSP Batna	36	28
10. USM Annaba	35	28
11. AB Merouana	34	28
-- MC Saïda	34	28
13. O Médéa	33	28
14. SA Mohammadia	29	28
- MO Constantine	29	28
16. CR Témouchent	6	28

## CES HÉROS QUI NOUS QUITTENT SUR LA POINTE DES PIEDS...



Par Arslan Boughiden

**Ils nous quittent un à un dans une discréction quasi rituelle, témoignage silencieux d'une sainte humilité, perçue par « Eux » comme le dernier devoir...**

Ils nous quittent, certes, mais pour demeurer, plus que jamais, exceptionnels et rares joyaux de dignité, dans la douce chaleur de l'écrin sacré de nos émotions éternelles. Ils sont les phares et les repères salutaires pour ce magnifique voilier qu'est notre immensément cherie mère-patrie, l'Algérie.

Le chapelier du trépas inexorablement égrené à l'ombre douce de la mémoire des siècles, pierres précieuses d'une histoire douloureuse, fière et pieuse, qui ont roulé sur le rugueux et souvent épineux tapis du destin, accumulant souffrances et sacrifices, parfois, même, injustement, objets d'offenses et quelque inopportun insolence, ils s'en vont un à un, une à une, à pas feutrés, dans une sainte discréction érigée en rite sacerdotal, témoignage auguste d'humilité envers l'Éternel et l'éternelle postérité... Ils furent, pourtant, des bâtisseurs de dignité, les remparts humains de l'honneur recourvés, des pages vivantes en chair et en os, et en sang, celui des purs, d'une

histoire tumultueuse d'un pays, d'un peuple à la fois divers et millénaire et dont ils auront été les opiniâtres chevaliers et ambassadeurs. Dans les vastes prairies aux mille et enivrantes senteurs de l'Eden des justes et des héros, aux multiples couleurs chatoyantes filles et petites filles du soleil des soleils, ils déambulent, serreins et libérés, dans les allées de la félicité et du devoir accompli ; ce sont, peu importe la date de « départ » de chacun d'entre ces anges de l'enfer colonial, Ferhat Abbas et, avant lui, Messali Hadj, Bachir Boumaza, Mahsas, Mohamed Cherif Messaïdia, Ahmed Ben Bella, Chadli Bendjedid, Hadj Moussa Akhamokh, Krim Belkacem, Mohamed Khidher, Boubnider dit « Saoui El Arab », Abdellah Mehri et, tout récemment, Ali Kafi... Et tant et tant d'autres Gardiens et Gardiennes farouches de la dignité nationale, inaltérable et inaliénable. Même aujourd'hui à jamais disparus pour rejoindre Le Créateur, ces meilleurs enfants de notre mille fois chérie mère-patrie, l'Algérie, auront quand même, certes, eu cette chance de continuer à vivre en citoyens libres d'une Algérie indépendante, privilège que n'eurent pas nos glorieux et valeureux « chouhadas », (martyrs de la guerre de Libération nationale), et demeureront dans nos cœurs, dans ceux de nos enfants, de nos petits-

enfants... Immobiles repères sacrés et phares du salut, références de fierté en marbre et en diamant, indélébiles, ces figures de proie de la gloireuse et inégalable guerre de Libération nationale ont su assumer avec ténacité et abnégation, chacun à sa manière et dans son domaine, la mission dont le destin les avait chargés, souvent, comme ce fut le cas pour feu Ali Kafi (dont c'est déjà le 3<sup>e</sup> jour, aujourd'hui !), en plein maelstrom dantesque dans lequel commençait à sombrer l'Algérie... Cependant, plutôt que de laisser la mélancolie envahir nos cœurs, disons-nous que ce sont là, précisément, des circonstances exceptionnelles d'un cérémonial naturel, des moments offrant l'opportunité pour une sublime communion entre filles et fils d'une même et grande Nation, d'un grand peuple, « bloc monolithique » même mosaique, pétri dans le sacrifice et un sens aigu-transmissible ô combien et fort heureusement ! - d'un amour d'une intensité incommensurable et inépuisable pour El-Djazaïr La Magnifique. Celle que le regretté Moudfi Zakaria, l'enfant chéri du Noble Sud, de Ghardaïa, a glorifier à travers « Qassaman ! », notre hymne national... Gloire à toutes nos héroïnes, à tous nos héros, sans oublier celles et ceux de l'ombre...

A. B.

## Une exposition dédiée au burnous algérien

Le palais de la culture Moufdi-Zakaria (Algier) organise dans le cadre du mois du Patrimoine, célébré du 18 avril au 18 mai, une exposition dédiée au burnous traditionnel (homme-femme) représentant l'originalité et le symbole identitaire de plusieurs régions du pays. Participant à cette manifestation qui a débuté jeudi et se poursuivra jusqu'au 25 avril des artisans de 20 wilayas du pays dont Alger Blida, Béjaïa, Oum El-Bouaghi, El Oued, Mostaganem, Ouargla, Biskra, Tébessa, Aïn Defla, Tlemcen, M'sila et Tiaret. A propos de l'histoire de cet habit traditionnel qui symbolise le charisme, la souveraineté et le pouvoir et qui inspire toujours beaucoup d'artistes algériens, M. Mansouri Mohamed, attaché à la sauvegarde du patrimoine au Palais de la Culture a indiqué à l'APS que « le burnous ou fernous ou alaou en chaoui est

d'origine amazigh ». Ibn Kheldoun disait que les berbères portaient des burnous de couleur noire», a-t-il expliqué à ce propos ajoutant que la modernisation n'a rien changé dans cet habit qui est toujours présent dans les circonstances et fêtes officielles. Les artisans présents à cette exposition ont été unanimes à souligner que pour préserver ce patrimoine culturel, il convient de garantir la disponibilité de la matière première et la création d'ateliers. Selon la directrice du Palais de la Culture, Mahadjia Bouchentouf, cette manifestation pour objectif la valorisation de cet habit traditionnel en tant que signe culturel commun aux différentes régions de l'Algérie et des pays du Maghreb. Deux concerts de chants bedouins et une exposition consacrée au « samaâ » soufi sont également prévus parallèlement à cette manifestation.